



Le Saint-Georgeais

Bulletin municipal n°163

Mars - Mai 2024

**Nouvelle rubrique
Zoom sur deux
associations**

Dans ce numéro,
Les Toiles de
Saint-Georges, p. 4



**Généalogie
Entraides et
Astuces p. 5**



**Retour en images sur :
Le téléthon p. 8-10**



**A la une : Les chantiers en
cours, p. 6-7**

Les vœux du maire p. 11-12

**Les rendez-vous :
La chasse aux oeufs,
p. 22**



**La descente de caisses
à savon et la fête du
parc, p. 24**



SOMMAIRE

Editorial	p 3
Zoom sur les associations :	
♦ Les Toiles de St-Georges	p 4
♦ Généalogie Entraide et Astuces	p 5
A la une : les chantiers en cours	p 6-7
Retour en images :	
♦ Octobre rose / Les agents récompensés	p 8
♦ Téléthon	p 8-10
♦ Vœux du maire	p 11-12
♦ Point sur les travaux	p 13
Comptes-rendus :	
♦ Conseil Municipal du 12 septembre	p 14-18
Vie de la commune :	
♦ Le CCAS	p 19
♦ Le CMJ	p 20
♦ Le tournoi d'échecs des écoliers	p 21
♦ Les animations à venir :	
• La chasse aux œufs	p 22
• Le congrès national des bouilleurs de cru	p 23
• La fête du Parc / les caisses à savon	p 24
Médiathèque	p 25
Le mot des conseillers départementaux	p 26
Les actualités des associations :	
♦ TPE / AAAMC	p 27
♦ Le Petit Saint-Georges / Les Toiles de Saint-Georges / Saint-Georges Loisirs	p 28
♦ La Hase Saint-Georgeaise	p 29
♦ La Boule Saint-Georgeaise	p 30
♦ ASSGC	p 31
♦ TC Saint-Georges / Avenir Saint-Georges	p 32
♦ Généalogie Entraide et Astuces	p 33
♦ Roule la Poule	p 34
♦ ALEDHA	p 35
♦ Théâtre Ô Vert/St-Georges Animations	p 36
♦ AAP	p 37
Infos pratiques :	
♦ L'élagage	p 38
♦ Le SNU	p 39
♦ Règles concernant les chiens	p 40
♦ Urbanisme, voirie, dépôts	p 41
♦ Crise, réseaux, cimetière, digital	p 42
Les rencontres habitants	p 43
Infos pratiques de la CdA :	
♦ Améliorer son logement / Le recensement des zones humides	p 44
Vie paroissiale / Nouvelles activités	p 45
Tribune libre	p 46

Bulletin municipal d'information n° 163.

Directeur de la publication : Frédéric ROUAN.

Conception et réalisation par la commission
Communication : Nathalie LEGRAND,
Romain ROUAN, Cécile LABROUSSE,
Christelle GLAUDEL, Bernard DUSSEVAL,
Bernard JAMILLOUX.

Imprimeur : Imprimerie rochelaise.


Imprimerie
ROCHELAISE

Tirage : 1 525 exemplaires sur papier PEFC.



Date de parution : mars 2024.

Dépôt légal : 192

Crédits photographiques :

© Frédéric Rouan (p. 3, 9, 13)

© Nathalie Legrand (p. 4, 5, 8, 9, 10, 11, 12, 43)

© Renaud Tapon (p. 6, 7)

© Michel Debar Monclair (p 10)

© Stéphanie Gas (p. 10)

© Véronique Abelin Drapron (p. 11 et 12)

© Romain Rouan (p. 13, 41, 42)

© François Desportes (p. 21)

© Marthe Castagneyrol (p. 27)

© Dominique Palvadeau (p. 32)

© Stéphane Goulevant (p. 34)

© Stéphanie Thauay (p. 35)

© Damien Pagot (p. 36)

© Elodie Dubut (p. 36)

© Sandrine Delaveau (p. 37)



« Il est important et nécessaire d'investir car les investissements d'aujourd'hui sont les économies de demain. »



Chères Saint-Georgeaises,
Chers Saint-Georgeais,

2024 est là...

La cérémonie des vœux qui a eu lieu le 13 janvier dernier a été appréciée par tous les participants. Elle a rassemblé plus de 350 personnes. Nous avons voulu ce rendez-vous comme un moment de convivialité et de rencontre ouvert à toutes et à tous les habitants. Comme l'an passé, nous avons fait le choix d'en profiter pour mettre en avant des administrés, des hommes et des femmes qui méritent notre respect et notre estime. En 2023, nous avons rendu hommage aux anciens combattants de la commune mais aussi à tous les porte-drapeaux présents lors des cérémonies de Saint-Georges-des-Coteaux.

Cette année, nous avons voulu féliciter les bénévoles des associations qui œuvrent sur notre commune. Forces vives de notre territoire, leur présence, leur dévouement, leur implication et tout le temps qu'ils consacrent aux autres et à notre commune méritent d'être soulignés. C'est grâce à eux en grande partie que notre commune est dynamique et attire. Il m'est apparu naturel et essentiel de leur rendre hommage et de les remercier en leur remettant la médaille de la ville. De plus, dans chaque bulletin, vous pourrez dorénavant retrouver des interviews des présidents et/ou bénévoles.

En ce début d'année, je tiens à remercier aussi nos commerçants, nos entreprises, nos artisans, nos professionnels de santé ainsi que nos enseignants qui se dévouent tous, pour le bien-être des Saint-Georgeais, et j'y associe les Sapeurs-Pompiers et la Gendarmerie, tous ces acteurs qui, au quotidien, veillent sur notre sécurité. J'en profite pour dire ma reconnaissance à toute mon équipe municipale, mes collègues élus mais aussi évidemment tous les agents municipaux, pour leur travail quotidien, leur investissement et leur collaboration.

2024... sera une année de projets et d'investissements.

En 2024 nous allons voir :

- La finalisation des travaux de l'éclairage du 2^e stade,
- La concrétisation du projet périscolaire et vie associative,
- La construction de la « Maison du parc Georges DUCEPT »,
- La finalisation du travail de coopération entre les enfants des écoles et le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) afin de repenser le parc sur les cheminements et la biodiversité,
- La réalisation de travaux de voirie,
- La finalisation de la sécurisation de Varaise,
- Un aménagement expérimental de voirie sur la RD 237 direction Nieul-les-Saintes,
- La création d'un poste de Garde-Champêtre.

Quelques mots spécifiques sur la création de la « Maison du parc » : cette maison pourra accueillir les associations et notamment le club de boules en manque de locaux. Elle sera exemplaire par sa conception et sa réalisation (projet réfléchi en concertation avec l'utilisateur principal et réalisé à 80% avec des matériaux bio-sourcés, recyclés et de réemploi). Par exemple, nous allons utiliser les matériaux de déconstruction du bâtiment que l'on réhabilite pour le périscolaire (voir à la une, p. 6-7).

Pour ma part, en tant que collectivité, il est important et nécessaire d'investir car les investissements d'aujourd'hui sont les économies de demain.

Ainsi, au-delà de 2024, d'autres projets sont déjà dans les tiroirs ou sur les bureaux, notamment l'itinéraire cyclable Saint-Georges des-Coteaux/Saintes, la réhabilitation des deux écoles et notamment l'isolation, et un projet de chauffage collectif pour les bâtiments communaux.

Bon début d'année à toutes et à tous.

À vos côtés et à votre écoute,

Frédéric ROUAN



LES TOILES DE ST-GEORGES : DANIELLE ET RAYMOND KIMPE

La Rédaction . Pouvez-vous vous présenter ?

Nous sommes Danielle et Raymond KIMPE, les créateurs de l'association « Les Toiles de Saint-Georges » en 2004. La mairie nous a bien aidés : au début, elle nous a prêté la salle TAITTINGER (actuelle salle des mariages, NDLR) et ensuite la Halte de Loisirs. Nos élèves, dont certains nous suivent depuis 2004, viennent de différents lieux : de Saint-Georges bien sûr, mais aussi de Nieul-lès-Saintes, Corme Royal, Saintes et jusqu'à Niort. Ils ont appris à connaître la commune, car au début, nous faisons des stages de printemps et d'été dans le parc de loisirs. Puis nous avons varié les lieux, allant jusqu'à Port d'Envaux, Taillebourg, en bord de Charente.

Depuis combien de temps habitez-vous Saint-Georges ?

D. Depuis 1990. Notre maison est la ferme de ma grand-mère, j'y venais souvent étant enfant. Monsieur et Madame DUCEPT ont été locataires de cette maison.

Danielle, vous avez été conseillère municipale ?

D. Oui, je l'ai été pendant un mandat, de 2008 à 2014. C'est Brigitte SEGUIN qui m'a embarquée dans cette aventure et je n'ai pas regretté. J'ai fait partie de différentes commissions : les impôts, la culture avec Nathalie BONDUEL, le CCAS. J'ai beaucoup aimé m'impliquer dans cet organisme pour son côté social. J'ai d'ailleurs continué à y siéger en tant que représentante des associations quand je n'étais plus conseillère.

Qu'avez-vous retiré de cette expérience ?

D. Cela m'a permis d'avoir une vision de ce qui se passe à la

mairie. C'est très important, je pense qu'on devrait tous le faire une fois, on comprendrait ainsi tout le travail qui est accompli. Par contre, je n'ai pas aimé devoir distribuer le bulletin municipal.

Raymond, quel a été votre parcours ?

Raymond. Moi, je suis né à Bondy, en Seine-Saint-Denis. Je peignais depuis l'âge de 13-14 ans, mais mon père voulait que j'aie un métier sûr. Alors j'ai fait une école d'électronique. Après, j'ai intégré l'armée de l'air, à Nîmes, puis à Rochefort. C'est là que j'ai connu Danielle. Je préparais le concours pour être pilote de chasse lorsque j'ai eu un grave accident de parachutisme. Alors j'ai passé mon brevet de pilote privé et j'ai fait des baptêmes de l'air pendant 20 ans avec toutefois une grande tristesse pour mon chef pilote de Saintes, décédé en 2003 en voltige.

Pouvez-vous décrire vos cours de peinture ?

R. Ce ne sont pas vraiment des cours. Je guide les élèves dans ce qu'ils ont envie de faire, du classique comme du moderne. Il n'y a d'ailleurs pas de groupe de niveau : il peut y avoir des personnes qui commencent la peinture, d'autres qui en ont fait 10 ans. Ainsi, il y a une bonne émulation, les élèves discutent entre eux, se donnent des conseils ... et moi je les guide. C'est pour ça que les groupes sont petits, 4 ou 5 personnes, et nous expérimentons plusieurs techniques : dessin, pastel sec, aquarelle, acrylique, peinture à l'huile ...

Je suis un autodidacte, je n'ai pas fait les beaux-arts, j'ai progressé avec les livres qu'on m'offrait sur la peinture.



D. Tu as quand même rencontré de grands peintres, comme le peintre du général de GAULLE, M. MATHIEU, qui t'a pris sous son aile. Et tu as fait de nombreuses expositions et eu de nombreux prix : par exemple une exposition franco-coréenne à Séoul en 2013, au Grand Palais également en 2013, à Londres en 2014 à la galerie « The Base Gallery » ; la grande distinction artistique canadienne en 2002, le prix de la Légion d'honneur remis au Salon de La Rochelle en 2014.

R. Et donc en 2023 la médaille de la Renaissance française pour le rayonnement et la diffusion de la culture française. Cette médaille m'a été remise par Hervé de SAINT-EXUPERY, l'arrière-petit-neveu d'Antoine de SAINT-EXUPERY, accompagné de sa fille Albane (en photo ci-dessous). Elle récompense, entre autres, une toile de 120 cm X 80 cm qui représente 4 avions, du Newport biplan jusqu'au Rafale, avec au centre Raymond SAUNIER, ingénieur aéronautique. Elle est exposée au château de Dissay près de Poitiers où la médaille m'a été remise.

Merci beaucoup.





GENEALOGIE ENTRAIDE ET ASTUCES : JENNIFER ET THERESE

La rédaction . Bonjour, pouvez-vous vous présenter ?

TB. Je suis Thérèse Billaud, j'habite ici depuis quelques années.

Vous avez une vie professionnelle ?

TB . Je suis en vacances permanentes, et j'ai eu une vie professionnelle à l'international .

Que faisiez-vous ?

TB . J'ai fait une carrière dans l'hôtellerie de luxe, ensuite j'ai été enseignante à l'étranger. Puis j'ai été dans les ressources humaines dans une société d'acier au niveau international.

Vous habitez à l'étranger ?

TB . Oui, à Boston, Montréal. Dans les pays nordiques, Copenhague, un peu de Finlande, Düsseldorf en Allemagne, et puis le Luxembourg. Ensuite j'ai habité dans le Grand Est. Et aussi Londres et Coventry.

Et vous, Jennifer (Pastré, NDLR) ?

JP . Moi je suis dans la région depuis 18 ans maintenant, dont 17 ici. Je suis ATSEM à Ecurat. Auparavant, j'étais secrétaire juridique chez des avocats à Montpellier. J'ai 3 garçons. J'ai beaucoup déménagé en France, mais je n'ai pas été à l'étranger. Ma ville de cœur, c'est Montpellier.

Qu'est-ce qui vous a amenées dans la région ?

TB . Tout simplement parce que j'ai des origines dans l'île de Ré.

JP . Moi, ce sont des raisons professionnelles liées à mon mari.

Jennifer, vous avez été conseillère municipale ?

JP . Oui, un mandat de 6 ans, aux commissions éducation et sport.

Est-ce que cela a été une expérience enrichissante ?

JP . Oui, très enrichissante. C'était très intéressant pour savoir ce qui se passe dans la commune . Cela m'a beaucoup plu.

Maintenant, on va s'intéresser à

votre association. Pouvez-vous nous la présenter ?

JP . Elle s'appelle Généalogie Entraide et Astuces, nous l'avons créée en mars dernier. En fait, Thérèse est coordinatrice, elle organise des réunions locales pour le site geneanet. J'avais vu qu'il y avait une rencontre à Saint-Georges, alors je l'ai appelée, on s'est rencontrées et on a monté un club ensemble. On s'est très bien entendues, on est tout le temps d'accord sur tout.

Donc on a fait une première réunion pour voir si des personnes seraient intéressées, et il y a eu une vingtaine de participants, donc on s'est lancées. Pour l'instant, on a 35 adhérents, et on fait notre assemblée générale le mois prochain.

Qu'y faites-vous concrètement ?

TB . Le but de l'association, c'est justement d'aider et diriger les adhérents et les personnes intéressées par la généalogie. Lorsqu'il y a des blocages, on en parle et on essaie de les aider. Nous avons également créé des ateliers qui permettent d'aborder les techniques de recherche et d'aider de manière beaucoup plus fine ceux qui viennent.

JP . Il y a à la fois une thématique globale et des cas par cas. On peut venir avec ses documents, ses photos, et on fait des ateliers « cas pratiques ». En fait on fait du « brainstorming » car nous ne sommes pas les seules à savoir des choses. Les adhérents peuvent s'y connaître ou poser une bonne question et ça intéresse tout le monde. On est dans le partage.

TB . Donc, nous avons pas mal de projets. D'abord la généalogie à l'école avec les CM1-CM2, projet en 3 temps, piloté par un membre du bureau. Premier temps : une initiation à la généalogie.

Deuxième temps : un travail sur Georges Guérineau, ancien instituteur de l'école déporté politique. Troisième temps : une visite de la mairie et du monument aux morts.

Ensuite nous avons un projet pour le 27-28 avril à l'espace multipôles avec des conférences, des rencontres et tables rondes.

Et le 11 novembre 2024, nous rendrons hommage aux 4 morts de la Seconde Guerre mondiale inscrits sur le monument aux morts.

JP . Nous allons faire une biographie de ces hommes, essayer de retrouver des descendants. Ils étaient célibataires sans enfants, mais via les fratries on peut essayer de retracer leur parcours : leur enfance s'ils sont nés à Saint-Georges, leur parcours professionnel et les raisons de leur décès. On a demandé des documents aux archives à Vincennes, Caen ...

Et sur les poilus ?

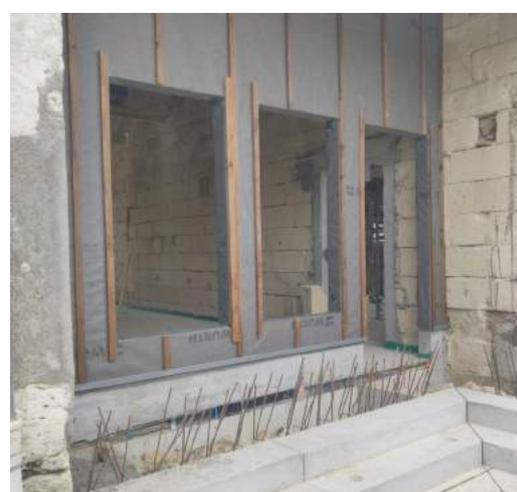
JP. Les poilus sont 47, donc ce sera le projet pour 2025, ce qui nous laissera du temps. J'avais déjà commencé il y a une dizaine d'années, sur 5 générations, pour voir les liens entre eux, où ils habitaient sur les recensements. On pourra chercher leur profession, une photo, leur âge de décès, leur régiment, leur profession ... Un gros travail en perspective.

LR . Merci beaucoup.



L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

Les travaux ont démarré en octobre ; malgré les intempéries le planning est tenu. L'élu en charge des bâtiments publics participe régulièrement aux réunions de chantier. L'équipe du périscolaire sera prochainement associée au choix des couleurs des murs et des sols. Le bâtiment sera hors d'air fin février. Les élèves seront accueillis à la rentrée dans ce nouveau bâtiment dont 77% du montant des travaux a été subventionné par le département, l'Etat et la CAF.



LA MAISON DU PARC

Le permis de construire de la Maison du Parc a été accordé fin janvier. L'équipe d'architectes a remis le dossier Avant Projet Définitif à la municipalité. Nous en sommes désormais à la phase appel d'offre entreprises.

Les matériaux retirés du futur accueil périscolaire ont été récupérés et vont servir pour construire la maison du parc.



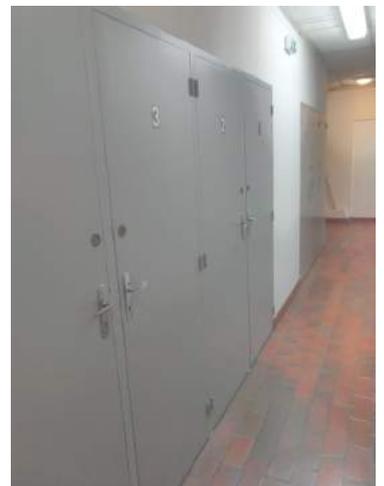
LE SKATE PARK

La demande portée par la commission budget a été prise en compte après le vote du budget 2023 et 2 nouvelles structures ont été achetées et installées par les agents techniques en fin d'année.



LA SALLE POLYVALENTE

Les portes coupe-feu de la salle polyvalente remplacées en 2023 par M. Neaud, d'Art Menuiserie, et les portes des placards réservés aux associations ont été repeintes par LIö Peinture



L'ÉCLAIRAGE DU TERRAIN DE FOOT

La création de l'éclairage du terrain annexe et la modernisation de celui du terrain d'honneur (LED) ont été stoppées en raison des fortes chutes de pluie du mois d'octobre qui ont déjà fortement endommagé les terrains. Le SDEER attend désormais que les terrains redeviennent praticables aux engins de chantier pour continuer les travaux.



Octobre rose Les agentes récompensées



N. LEGRAND, adjointe, remet la somme de 700 euros à M. DUPUY, présidente des Enchanteuses, grâce à la randonnée, où même les cyclamens s'étaient parés de rose !



M. le Maire F. ROUAN a remis médailles et diplômes à 2 agentes administratives, Véronique GUILLOT (DGS) et Sophie JARSON (assistante DGS) pour récompenser leur implication au sein de la collectivité. Le Maire a convié M. CAILLAUD, Ancien Maire, pour partager ce moment convivial.

Le téléthon



Concours de coinche et de rami

Vente de livres à la médiathèque

Vente d'objets réalisés par les enfants des écoles avec le soutien de TPE



Le téléthon : le concert d'AAP



Choralacoustic

Quatuor de clarinettes



Orchestre

Quintet de clarinettes



Le téléthon : la randonnée d'Avenir Saint-Georgeais



Bravo aux courageux qui ont marché malgré la tempête

Le téléthon : le repas de Saint-Georges Animation

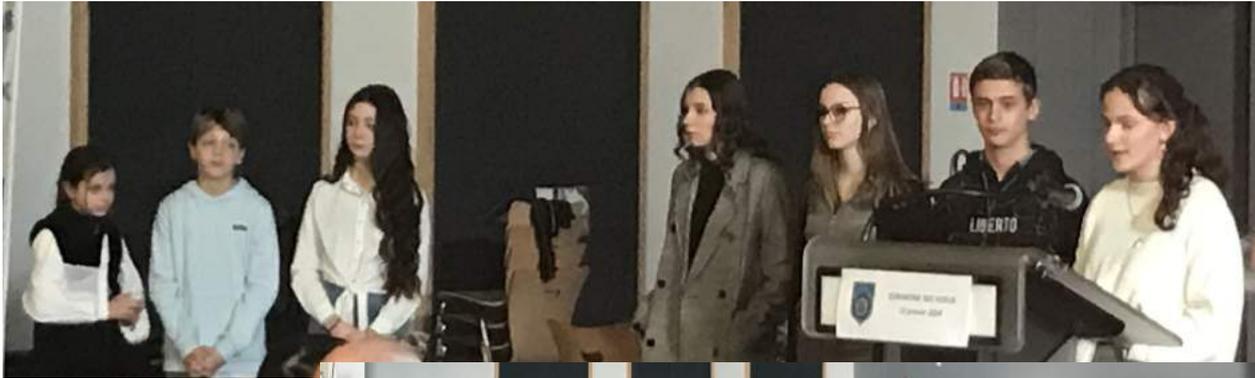


Le repas du téléthon a réuni 160 personnes qui ont dîné sur la musique du groupe Cadillac Rock'n Roll Band. La soirée s'est terminée sur les remerciements de la coordinatrice départementale Catherine Queille et du parrain départemental Philippe Croizon, au premier plan avec M. le Maire. Ils sont accompagnés au 2e rang de S. Delaveau (AAP), J. Robert (la Boule Saint-georgeaise), J-P Perche (St-Georges Loisirs), M-L Joubert et N. Legrand, élues, S. Viaud et J. Taveneau (St-Georges Animation), D. Palvadeau (Avenir St-Georgeais) et A. Lespinasse, élue. Merci à l'association Scène ouverte qui a préparé le repas.

Au total, 3569 € ont été récoltés pour le téléthon.

Bravo à tous les participants !

Les vœux du maire



L'espace multipôles était plein pour cette nouvelle édition des vœux du maire, le samedi 13 janvier. Etaient présents : le Conseil municipal des jeunes et le Conseil municipal (ci-dessus) ; Monsieur le Maire de Saintes et président de Saintes Grandes Rives l'Agglo, Bruno DRAPRON ; Madame Véronique ABELIN-DRAPRON, vice-présidente du département ; Monsieur le maire d'Ecurat Bernard CHAIGNEAU ; Madame la Conseillère régionale Marie-Line CHEMINADE ; Monsieur le maire de Rouffiac David MUSSEAU ; Monsieur le maire des Gonds et vice-président de Saintes Grandes Rives l'Agglo Alexandre GRENOT ; Madame La Conseillère départementale Brigitte SEGUIN , (ci-dessous) ; M. GRENOT a présenté la marque de territoire « Le Bonheur c'est si Saintes » ; Monsieur Laurent CASAMIA, président de PSO (Parc Saintes Océan), association des commerces de Saintes et Saint-Georges-des-Coteaux et ambassadeur de la marque de territoire (ci-contre).





Cette année, nous avons décidé de mettre les associations et leurs bénévoles à l'honneur. Monsieur le Maire et l'adjointe aux associations, Laëtitia Soula del Vecchio, leur ont remis la médaille de la ville.

De gauche à droite et de haut en bas : AAAMC, TPE, ACCA, ASC, AAP, ALEDHA, ASSGC, la Boule Saint-Georgeaise, TC Saint-Georges, Généalogie Entraide et Astuces, Saint-Georges Animation, les Toiles de Saint-Georges, Roule la Poule, Un Geste vers soi, Avenir Saint-Georgeais, le Petit Saint-Georgeais.





Impasse de Meursac, route et enrobé réfectionnés



Impasse du Moulin de Razé, nouveau panneau installé « Aire de retournement »



Varaise, aménagement expérimental avec ralentisseurs et vitesse maximale autorisée à 30 km/h.



Route de Meursac, travaux de voirie, renouvellement et extension des réseaux, assainissement des eaux usées.



Chemin des Fresneaux, renouvellement des réseaux, route et accotements réfectionnés



Impasse Bois des Fresneaux, extension des réseaux et voirie refaite



Route de Saintes, peinture au sol matérialisant les priorités entre les cyclistes, les piétons et les voitures pour davantage de sécurité



Route de Meursac, voirie réfectionnée



Zone de collecte de sapins



Chemin des Vignes, voirie réfectionnée



Carrefour Rue des Coteaux / Rue de la Fontaine / Chemin des Vignes / Départementale 127, peinture au sol matérialisant l'interdiction de stationner

DU 12 Septembre 2023

Ci-dessous la liste des délibérations et le résumé ou l'explication des décisions.

Le Procès-Verbal complet du conseil municipal est disponible sur le site de la commune et en mairie.

Nombre de membres : En exercice : 23 ;
Présents : 20 ; Votants : 23 (sauf point n° 5)
Secrétaire de séance : M. ROSSIGNOL
Guillaume

Numéro	OBJET	DÉCISION
2023-09-12-1	SOUSCRIPTION D'UN EMPRUNT	APPROUVÉ Unanimité
2023-09-12-2	ADMISSION EN NON-VALEUR	APPROUVÉ Unanimité
2023-09-12-3	MODIFICATION DES STATUTS DE LA CDA DE SAINTES, CHANGEMENT DE NOM DE LA CDA ET AJUSTEMENT DU PERIMETRE DES ANIMATIONS TOURISTIQUES	APPROUVÉ Unanimité
2023-09-12-4	RETROCESSION DES ESPACES COMMUNS DU LOTISSEMENT « CLOS DES MAURICES »	APPROUVÉ Unanimité
2023-09-12-5	OUVERTURE DOMINICALE D'UN COMMERCE	APPROUVÉ
2023-09-12-6	MODIFICATION HORAIRES OUVERTURE DE LA MEDIATHEQUE	APPROUVÉ Unanimité

RELEVÉ des DÉCISIONS PRISES depuis le 12 juin 2023 :

Décision n°14 du 18 juillet 2023 : Vu la nécessité de moderniser l'éclairage du terrain de football avec des lampes LED, une demande de subvention de 30% du montant HT des travaux (soit 16 759,78 €) est adressée à la Fédération Française du Football. Le montant de ces travaux est de 55 865,94 € HT.

Décision n°15 du 18 juillet 2023 : Vu la nécessité de réaliser des travaux de clôture et pose d'un portillon aux abords des infrastructures du foot côté route du Stade, une demande de subvention de 30 % du montant HT des travaux (soit 1 026,23 €) est adressée à la Fédération Française du Football. Le montant de ces travaux est de 3 420,77 € HT.

Décision n° 16 du 20 juillet 2023 : Plusieurs requêtes reçues d'enseignes de bricolage ont demandé l'annulation de l'arrêté de permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale, en date du 24 avril 2023, délivré à la société L'IMMOBILIERE LEROY MERLIN France. Une décision a été prise pour ester en justice et de choisir Maître BROSSIER pour défendre la collectivité.

Décision n° 17 du 25 juillet 2023 : Un virement de crédit d'un montant de 11 000 € a été réalisé en section d'investissement de l'article 2131 – opération 308 à l'article 2135 – opération 310 (travaux maçonnerie pour la pose d'un modulaire – ouverture de la 7^{ème} classe).

Décision n°18 du 1^{er} août 2023 : Vu la consultation des entreprises lancée pour la réhabilitation d'un bâti ancien pour l'accueil périscolaire et les salles associatives et suite à l'ouverture des plis, le lot n°2 couvertures tuiles est déclaré infructueux suite à l'absence d'offre reçue.

Décisions n°19 et 20 du 03 août 2023 : Vu les offres reçues suite au marché à procédure adaptée pour la réhabilitation d'un bâti ancien pour l'accueil périscolaire et les salles associatives, 2 dossiers de demandes de subvention sont adressés au Conseil Départemental dans le cadre du « fonds de revitalisation ». Le montant plafonné demandé est de 45 000 € pour chaque dossier.

Décision n°21 du 09 août 2023 : Vu la consultation des entreprises lancée pour la réhabilitation d'un bâti ancien pour l'accueil périscolaire et les salles associatives et suite à l'ouverture des plis, les entreprises suivantes sont retenues :

	LOT	Entreprise	Montant HT
1	Démolitions – Gros-œuvre	ALM ALLAIN	330 448,41 €
2	Couverture tuiles	Infructueux	/
3	Charpente bardage, menuiseries bois	SARL BOUGNOTEAU	126 485,31 €
4	Menuiseries aluminium	SARL BOUGNOTEAU	14 833,30 €
5	Cloisons – Plafonds	SARL GAULT	86 867,51 €
6	Revêtements de sol	GROUPE VINET	34 900,00 €
7	Peinture	CSP BATIMENT	31 484,49 €
8	Electricité	SARDAIN	32 648,33 €
9	Plomberie - Sanitaire Chauffage - Ventilation - Rafraîchissement	BRUNET DROUILLAC	95 900,00 €
	TOTAL HT (hors lot 2)		753 567,35 €

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 JUIN 2023

Le Procès-Verbal du 12 juin 2023 Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité.

1. SOUSCRIPTION D'UN EMPRUNT

Suite au vote du budget 2023 et au vu des propositions des 4 banques consultées, M. le Maire propose de contracter un emprunt de **400 000 €** auprès de la Banque Postale (taux le plus bas).

Cet emprunt est destiné à financer les travaux de réhabilitation d'un bâti ancien en Accueil Périscolaire et en salles associatives. Le Maire propose de jouer la sécurité en choisissant un taux fixe. Les caractéristiques du prêt sont les suivantes :

- Montant et durée du contrat de prêt : **400 000 € sur 20 ans (240 mois)**
- Type d'amortissement : **Échéances constantes**
- Taux d'intérêt annuel : **Taux fixe de 4,26%**

Le Conseil Municipal, DÉCIDE, à l'unanimité, de s'engager, pendant toute la durée du prêt, à faire inscrire à son budget les crédits nécessaires au remboursement des échéances en capital et en intérêts et d'autoriser M. le Maire à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessus.

2. ADMISSION EN NON-VALEUR

M. le Maire expose au Conseil Municipal que le comptable public propose d'admettre en non-valeur une créance d'un montant de 43,05 € pour des ouvrages empruntés et non restitués à la médiathèque. En effet, malgré la mise en œuvre de toutes les voies d'exécution, le comptable n'a pu

obtenir le règlement de la somme due.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DÉCIDE, à l'unanimité, d'admettre en non-valeur la créance présentée ci-dessus et **AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

3. MODIFICATION DES STATUTS DE LA CDA DE SAINTES LIÉE AU CHANGEMENT DE DÉNOMINATION DE LA CDA ET À L'AJUSTEMENT DU PÉRIMÈTRE DES ANIMATIONS TOURISTIQUES DE LA COMPÉTENCE FACULTATIVE TOURISME

M. le Maire précise que la Communauté d'Agglomération s'est constituée au fil des années, par fusion entre deux Communautés de Communes (CDC) et extension à d'autres communes. Ainsi, la Communauté d'Agglomération a pris la dénomination de « Communauté d'Agglomération de SAINTES » le 1^{er} janvier 2013 à la suite de la fusion extension des CDC du Pays Santon et du Pays Buriard mais aussi à l'insertion de 6 communes issues d'autres territoires : Corme-Royal, La Clisse, Luchat, Pisany, Ecoyeux et Montils. Dans un souci de visibilité, d'attractivité et de dynamisme, depuis juillet 2020, la CDA a entamé les travaux de création d'une marque de territoire. Elle sera présentée le 11 octobre.

D'une part, il semble donc pertinent de changer le nom et le logo de l'Agglomération afin qu'ils soient en accord avec cette future marque de territoire et puissent ainsi venir conforter la nouvelle identité et la dynamique insufflée par la gouvernance en exercice.

Et d'autre part, il semble aussi pertinent d'enrichir la compétence Tourisme de l'Agglomération notamment en développant plusieurs concepts d'animations touristiques et estivales. Ceci nécessite donc d'en modifier la définition.

Concernant le nom de l'Agglomération, lors de la conférence des maires le 10 mai 2023, a été validé le nouveau nom pour l'Agglomération : « Saintes Grandes Rives, l'Agglo » puis lors du dernier Conseil Communautaire. Les 36 communes doivent malgré tout délibérer.

La délibération d'aujourd'hui consiste à proposer une modification des statuts de la CDA de Saintes au niveau du nom de ces articles 1 à 6 afin de changer la dénomination mais aussi de la compétence facultative Tourisme (Article 6, III, 1°).

Modification en rouge pour la partie Tourisme :

- « Aménagement, mise en valeur et gestion de l'Aqueduc gallo-romain
- Participation financière à la création, à la reconstruction, au renforcement et à l'extension d'équipements fluviaux à vocation touristique dans le cadre du contrat de Fleuve Charente,
- Gestion d'un office de tourisme communautaire
- Définition et mise en œuvre d'un schéma de développement touristique
- *Organisation, participation et/ou soutien aux animations touristiques à rayonnement intercommunal contribuant à l'attractivité du territoire et permettant de valoriser et animer :*

*le fleuve Charente et ses abords fluvestres
(Exemple : Escapade sur le fleuve Charente et tout autre animation touristique remplissant les conditions de*

rayonnement intercommunal contribuant à l'attractivité du territoire), les itinéraires de randonnées et des VVV (véloroutes et voies vertes) inscrits dans le schéma intercommunal ainsi que dans le schéma directeur cyclable. le patrimoine remarquable des communes membres (Exemples : Echappées Rurales®, Ciné plein air, et tout autre animation touristique remplissant les conditions de rayonnement intercommunal contribuant à l'attractivité du territoire) ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, ADOPTE à l'unanimité la modification statutaire de la CdA de Saintes susvisée et sa nouvelle dénomination « Saintes-Grandes Rives-l'Agglo ».

4. RÉTROCESSION DES ESPACES COMMUNS DU LOTISSEMENT « LE CLOS DES MAURICES »

Rapporteur : M. ROUAN Romain

Vu la demande des colotis de l'association Syndicale Libre du Lotissement « Le Clos des Maurices » pour la rétrocession des espaces communs de leur lotissement à la commune et après examen du dossier et visites sur place, M. Romain ROUAN informe l'assemblée qu'il apparaît que tout est conforme. La commission « Urbanisme – Habitat – Voirie – Réseaux Divers » convoquée le 30/08/2023 a donné un avis favorable.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, ACCEPTE, à l'unanimité, le transfert à l'€ symbolique de la voirie, des espaces verts et des réseaux du lotissement « Le Clos des Maurices » dans le domaine communal.

5. OUVERTURE DOMINICALE

Vu l'avis favorable du Conseil Municipal du 22 novembre 2022 et considérant la demande de modification de date (24 décembre 2023 au lieu du 3 décembre 2023) pour l'ouverture d'un commerce de

détail par dérogation au repos dominical pour 2023, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet, un avis FAVORABLE à l'ouverture d'un commerce de détail du secteur du multimédia et de l'électroménager le dimanche 24 décembre 2023 (au lieu du 3 décembre 2023) et charge M. Le Maire de prendre l'arrêté y relatif.

M. LAURENCEAU n'a participé ni au débat, ni au vote, faisant partie de l'association des commerçants.

Votants : **22** Suffrages exprimés : **21**
 Pour : **18**
 Contre : **3** (A. CORS, L. SOULA-DEL VECCHIO, S. PATRY pouvoir donné à S. GAS)
 Abstention : **1** (S. GAS)

6. CHANGEMENT DES HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE MÉDIATHÈQUE

Rapporteur : Mme SOULA DEL VECCHIO Laëticia

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DÉCIDE, à l'unanimité de modifier les horaires de la médiathèque comme proposé à compter du 19 septembre.

HORAIRES D'OUVERTURE A CE JOUR (15h30)

	Matin	Après-midi
Mercredi	10h00 – 12h00	14h00 – 18h30
Jedi	10h00 – 12h00	
Vendredi		15h30 – 18h30
Samedi	10h00 – 12h00	14h00 – 16h00

HORAIRES D'OUVERTURE PROPOSÉS (16h30)

	Matin	Après-midi
Mardi		15h00 – 18h00
Mercredi	10h00 – 12h00	14h 00– 18h30
Vendredi		15h00 – 18h00
Samedi	10h00 – 12h00	14h00 – 16h00

7. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Point Animations : Rapporteur : Mme LEGRAND Nathalie

Un point est fait sur les animations passées et futures.

Questions transmises par M. Patrick PERONNEAUD :

« - combien a coûté et comment a été financé le déplacement au sénat avec le conseil des jeunes ?

- Sauf erreur de ma part, ce déplacement n'a pas été proposé à l'ensemble du conseil, pourquoi ?

- quelle est la raison de l'annulation du feu d'artifice de la fête du melon ? »

Concernant les deux premières questions, M. le Maire laisse la parole à Mme Amanda LESPINASSE.

Le coût global du séjour a été de 1859€ et indique que la ligne budgétaire dédiée au CMJ a permis de financer le transport en train. Elle précise qu'elle préférerait davantage des questions sur le fond des actions du CMJ car ce sont des thématiques majeures.

Mme LESPINASSE rappelle que Madame la Sénatrice Corinne IMBERT a invité personnellement les membres du CMJ ainsi que les élus encadrants à visiter le Palais du Luxembourg, lors de l'Hommage rendu à M. G. DUCEPT au cours de l'inauguration du Parc. Les élus ont donc tout de suite accepté et ne l'ont pas regretté. Le but principal était que les jeunes découvrent le Sénat et son fonctionnement. M. le Maire précise que le reste des dépenses (repas, collations de la journée, déplacement Domicile-Gare) ont été pris en charge directement par Mme la Sénatrice, les parents et les élus encadrants.

M. LAURENCEAU se désolé de ne pas avoir pu trouver d'informations plus précises relatives à ce déplacement. M. Romain ROUAN répond que plusieurs articles de presse sont sortis sur ce sujet, notamment dans le journal Sud-Ouest, et que ces informations se trouvaient également dans l'avant-dernier Bulletin Municipal d'informations.

Selon M. PERONNEAUD, les indemnités des élus auraient pu servir à payer ce déplacement. Sur ce sujet, M. GLAUDEL prend la parole et indique qu'il s'agit uniquement de son avis. Mme LESPINASSE indique qu'elle n'est pas d'accord avec à M. PERONNEAUD car la ligne budgétaire dédiée au CMJ permet de financer ce type de dépense.

M. le Maire s'interroge sur le fait que le Groupe d'Opposition n'a pas demandé combien avait coûté le déplacement organisé par le Bureau Municipal, à une session du Conseil Départemental, avec les agents administratifs en 2022, sur invitation de Mme ABELIN, Vice-Présidente du Département. M. le Maire indique notamment que le repas du midi pour les agents administratifs et les élus n'a rien coûté à la commune, étant donné que ce sont Mme la Vice-Présidente et M. le Maire qui s'en sont chargés. De plus, il n'avait pas souhaité communiquer là-dessus

Concernant l'annulation du feu d'artifice, M. le Maire laisse la parole à M. Renaud TAPON.

Il indique que le prestataire s'était engagé à fournir à la municipalité le formulaire de déclaration pour la préfecture qu'il fallait déposer un mois avant le spectacle. La commune n'a jamais rien reçu de sa part. Pendant plusieurs semaines, le prestataire n'a plus répondu aux messages et quelques jours avant, il a essayé de faire croire que tout était bon alors qu'il n'avait réalisé aucune démarche.

L'équipe municipale a donc essayé de négocier avec la Préfecture qui a refusé de prendre en compte la déclaration 48h avant le tir. Par conséquent, il n'était pas sécuritaire de maintenir ce feu d'artifice. Le prestataire se sentant fautif a accepté l'annulation et l'éventuel report pour le Téléthon par exemple. Les raisons de l'annulation ont bien circulé tout le week-end de la Fête du Melon parmi les participants car tous les représentants d'associations, les bénévoles et les élus participants à l'organisation ont été mis au courant dès le samedi matin lors de la réunion préparatoire.

M. PERONNEAUD et M. LAURENCEAU estiment que le Téléthon n'est pas un moment propice à un feu d'artifice et proposent de tirer ce feu d'artifice pour les fêtes de fin d'année le 31 décembre par exemple. M. TAPON et Mme LEGRAND ne sont pas de leur avis et répondent que cela fera justement venir du monde.

M. LAURENCEAU demande si nous sommes contraints et obligés de tirer le feu d'artifice. Mme LEGRAND répond que dans le contrat signé, la solution de repli en cas de météo défavorable était de le réaliser au moment du Téléthon. De plus, Mme LEGRAND ajoute que l'équipe municipale souhaite, par ce geste, aider les entreprises qui ont souffert de la Covid-19.

M. BOUCHET demande s'il serait possible de changer de prestataire et s'il s'agit de la première fois que la commune fait appel à celui-ci. Mme LEGRAND répond que c'est la première fois que Saint-Georges-des-Coteaux fait appel à lui, d'autant qu'avec la Covid-19, les confinements et les arrêtés préfectoraux liés aux canicules, il devait s'agir du premier feu d'artifice de cette mandature.

Mme WURTZ ajoute que les Saint-Georgeais sont attachés au feu d'artifice et Mme JOUBERT complète l'échange en affirmant que cet événement sera rassembleur.

Remerciements : M. le Maire fait part des remerciements :

M. MARTIN remercie le Maire et ses deux Adjoints (M. R. TAPON et M. R. ROUAN) pour la réhabilitation, les travaux et l'entretien du Chemin du Puits Romain.

M. SOURIS remercie les élus de la municipalité pour leur présence aux Chemins de Mémoire.

M. DRAPRON, Maire de Saintes, remercie la municipalité pour sa présence à la cérémonie du 14 juillet.

Mme P. BARROT, Présidente du district 17 et N. MILLET, Président de la commission d'arbitrage, remercient très chaleureusement M. le Maire, M. TAPON et l'ensemble de la municipalité pour le prêt du gymnase, du terrain du stade et de la sonorisation le 25 juin 2023.

Le Centre Communal d'Action Sociale



Le 24 janvier dernier, nous avons eu le plaisir de partager la « Galette » avec les Bénévoles de l'heure civique, de la Médiathèque et de l'aide aux devoirs.

Un grand merci à nos bénévoles !

Si vous avez besoin d'une aide ponctuelle pour vos déplacements, des visites de courtoisies, de l'aide aux devoirs...

Contactez-nous

ccas.sgdc17@orange.fr

ou 05.46.92.81.15.



**L'heure
CIVIQUE**
Saint-Georgeaise

REGISTRE DES PERSONNES VULNERABLES

Pensez à vous inscrire ou à inscrire vos proches !

Contactez le CCAS au 05.46.92.81.15 ou ccas.sgdc17@orange.fr

**PERSONNES DE
PLUS DE 65 ANS**

**PERSONNES
HANDICAPEES
OU MALADES A
DOMICILE**

**PERSONNES
DEPENDANTES**



Le Conseil Municipal des Jeunes



En continuité avec nos projets pour lutter contre les mégots de cigarettes, nous avons récemment mis en place des cendriers à des points stratégiques de la commune.

Ces derniers sont des cendriers à choix, c'est-à-dire que vous avez la possibilité de voter en répondant à la question posée sur le cendrier.

Avant de changer les questions nous vous dévoilerons les résultats dans le bulletin municipal.

Ces grands cendriers sont verts, et vous pouvez les retrouver dans : le parc à côté des terrains de pétanque, au square Taittinger, au skate, au gymnase.

Quant aux cendriers de poche que nous avons mis en place il y a quelques mois, vous avez été nombreux à en prendre et à les utiliser. Si vous n'en possédez pas encore, vous pouvez en trouver gratuitement à la mairie.



TELETHON



Nous sommes heureux de vous annoncer que le **samedi 1er juin** à l'occasion de la Fête du parc nous organisons une déambulation de lanternes, à la tombée de la nuit, avant le feu d'artifice.

Les lanternes seront vendues 2 euros minimum aux bénéfices du Téléthon.

Pour plus d'information abonnez-vous à notre compte Instagram :



Le tournoi d'échecs des écoliers

Tournoi scolaire départemental d'échecs 2024

Cette année, le tournoi scolaire départemental d'échecs avait lieu le mercredi 31 janvier après-midi de 13h30 à 18h30 au Hall Mendès France à Saintes. Il regroupait 89 participants provenant de différentes écoles. 12 élèves de la classe de M Desportes et 4 élèves de celle de Mme Couturier y participaient.

Lana Bowman a gagné 5 rondes sur 5 et a donc été sacrée championne départementale. Deux autres élèves ont obtenu un très bon résultat : Lola Boullier et Amaury Ossant avec 4 victoires en 5 rondes.

Par ailleurs, au niveau collectif, l'équipe 1 de Saint-Georges (constituée des 8 meilleurs joueurs et joueuses) s'est classée deuxième du tournoi derrière l'équipe 1 de Corme Royal (« intouchables » puisqu'ils ont été troisièmes du tournoi national l'an dernier).

Les deux équipes de 8 joueurs de Saint-Georges sont qualifiées pour le tournoi régional par équipes qui aura lieu à Angoulême le samedi 23 mars après-midi.

Bravo à tous les participants quel que soit leur résultat, l'esprit d'équipe prédominant, à mon sens, sur les performances individuelles.

François Desportes



La chasse aux oeufs



PÂQUES

Chasse aux oeufs

SAMEDI 30 MARS

10:30

Parc Georges Ducept

Trouve des œufs, poules, cloches,
poissons ..., rapporte-les aux
organisateurs, ils te les échangeront
contre de bons chocolats de Pâques

Animation gratuite



Le Congrès national des Bouilleurs de cru

Bonjour,

La Commission Nationale des Bouilleurs Ambulants et des Presseurs à Façon a programmé l'organisation du Congrès National des Bouilleurs Ambulants sur le territoire Charentais après plus de 24 ans.

Trésorier du syndicat bi départemental Charente/Charente Maritime, je suis en charge avec mon équipe de sa préparation.

Durant ce week-end et dans un souci d'organisation aura lieu également le Congrès National des Bouilleurs de Cru Récoltants de fruits frais.

Cet événement se déroulera du 24 au 27 mai 2024 à l'espace multipôles (Saint- Georges-des-Coteaux).

Le dimanche 26 mai sera l'occasion d'ouvrir cet événement au grand public au travers un marché fermier, des expositions de voitures anciennes ainsi que des alambics.

Un repas sera proposé par JA 17 le dimanche 26 à midi. Celui-ci sera un moment de rencontre, d'échange et de partage entre les Bouilleurs Ambulants présents et le public, le tout dans la plus grande bonne humeur et convivialité.

Le repas sera uniquement sur réservation (dans les limites de capacité de la salle), prix 20 €, boisson non comprise.

Pour tout renseignement ou réservation s'adresser au 06 31 57 43 55, par mail gmagny@laposte.net

Menu :

Huîtres ou Terrine Mémé

Moules ou Saucisse Paysanne

Frites fraîches

Fromage

Crème fouettée avec fraises et galette charentaise

Dans l'attente de vous rencontrer lors de cet événement.

G.Magny

La fête du parc / Les caisses à savon

Fête du Parc Georges Ducept 2^e Descente de Caisses à Savon

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE - CREATION ET COMMUNICATION © Romain ROUAN - Franck BOUCHET - Romain GERBAUX (05 78 51 38 60)

Vente de lampions et déambulation

*Présentation par les élèves
des aménagements réalisés
dans le Parc Ducept*

*Animations au micro
et jeux pour enfants : manèges*

Défilé fanfare et majorètes

Promenade en calèche

Voitures américaines

Dîner spectacle 20h / 18€



19h00 - 19h00

essais 08h00 - 12h30

Restauration rapide sur place

Organisée par la Municipalité & Scène Ouverte

Samedi 1^{er} juin 2024
Saint-Georges-des-Coteaux



Renseignements : 06.29.90.35.98 et 05.46.92.91.04
Règlement de participation sur le site de la commune



NOUVEAU ! NOUVEAU ! NOUVEAU !

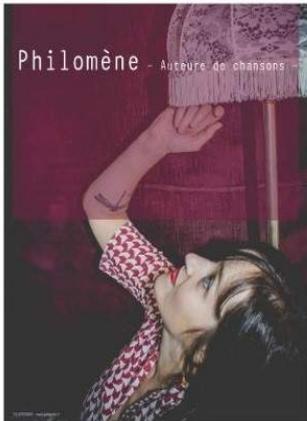
Rendez vos livres n'importe quand !
En les glissant *délicatement* dans la boîte de retours, devant la médiathèque.



La boîte est accessible 7j/7 et 24h/24.

Village en Poésie Le Printemps des Poètes 2024

Mars - **EXPO "La Grâce"** par l'Atelier d'Art **Marthe Castagneyrol**



Samedi 9 mars à 17h

SPECTACLE "Je pourrai toujours dormir demain et pleurer sous la douche"
par Philomène [poète et chanteuse]

A l'occasion du *Printemps des Poètes*, **Philomène** nous livre ses textes parlés, chantés, "de la poésie, de la chanson, du quotidien, de l'auto-dérision, du féminin, de l'amour, du jeu, du silence, du grinçant, de l'humour, du petit rien qui fait du grand bien".

Pour adultes. Gratuit sur réservation. Durée : 45min.



Jardin & Biodiversité

Vous êtes amateur.trice de **jardinage** ?

Février - **EXPO Comprendre et protéger la biodiversité**

Sam. 2 mars à 10h30 - **ATELIER FAMILIAL On sème...**

Sam. 6 avril - **TROC PLANTES**

Pour participer, préparez dès maintenant vos échanges de graines, de boutures, de plants, de bulbes...

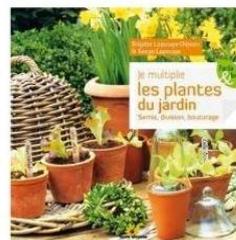
... et notre grainothèque, toute l'année !



"Pour apprendre à récolter et conserver les graines issues de votre production."



"Ce livre rassemble toutes les informations permettant de se nourrir de plus de 40 légumes vraiment adaptés à cette saison."



"La pratique du semis, bouturage, marcottage, division... permet de reproduire les plantes potagères et ornementales, en bio et à moindre coût."





L'année 2023 aura été marquante, tant sur la scène internationale que sur le plan national avec les émeutes qui ont visé nos institutions, l'assassinat de Dominique Bernard, les tremblements de terre ou encore les inondations subies ces dernières semaines.

Dans ces épreuves, le Département garde le cap : réactivité, proximité sont nos maîtres-mots pour être toujours plus efficaces, à vos côtés.

Puisque l'enfance et la jeunesse sont une priorité pour nous, nous avons lancé le Plan Jeunesse. Sous l'impulsion de notre Présidente, notre volonté est de proposer aux jeunes une ouverture aux autres et au monde. A destination des jeunes Charentais-Maritimes du 9 à 29 ans, ce plan est constitué de 60 mesures pour les accompagner dans tous les aspects de leur vie : la citoyenneté, le sport et la culture, la vie quotidienne et l'éducation, la santé et la prévention. Vous pouvez retrouver toutes les actions proposées sur : plan-jeunesse17.fr

En 2024, nous poursuivrons le déploiement de ce Plan Jeunesse qui sera agrémenté de nouvelles mesures, ainsi que celui du Plan Santé, pour que l'accès aux soins soit possible partout et pour tous.

Cette année sera marquée par le début de l'arrêt progressif de la solution cuivre par l'Etat pour les communications téléphone et l'accès à internet, ce chantier devrait se terminer en 2023. Le Département avait lancé le chantier colossal du déploiement de la fibre et il arrive à son terme à point nommé.



Sur notre canton, dernièrement, nous avons inauguré le Centre d'Incendie et de Secours de Saint-Porchaire (CIS), en présence de la Présidente et du Préfet (photo ci-contre). Financée à 100% par le Département, pour un montant total de 2 531 304€, la caserne peut dès maintenant accueillir 50 sapeurs-pompiers volontaires.

Le Département soutient également les projets des communes, au titre de la revitalisation. Voici quelques exemples de projets soutenus par le Département en 2023 pour la somme de 399 183€.

Ainsi, la commune de Geay a pu réaliser l'extension de ses ateliers municipaux, Saint-Georges-des-Coteaux a pu lancer la réhabilitation de bâtiments communaux qui accueilleront l'accueil périscolaire et des salles associatives.

Sainte-Gemme a reçu une subvention pour la réfection de la toiture de la classe de maternelle et le remplacement des ouvertures de la salle de classe.

Le Département est maître d'ouvrage des travaux d'aménagement sécuritaire de la rue de l'Aunis à Nancras. Les éclairages des bâtiments communaux de Soullignonne ont été remplacés par des LED ; sur la commune de Plassay, le Département a participé aux aménagements paysagers et à la pose de mobilier urbain à proximité de la salle des fêtes.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année 2023, et un excellent début d'année 2024 à vous et à tous ceux que vous aimez.



Brigitte SEGUIN

Conseillère départementale
brigitte.seguin@charente-maritime.fr



Alexandre SCHNEIDER

Conseiller départemental - Maire de Pont-l'Abbé-d'Arnoult
alexandre.schneider@charente-maritime.fr

Tous Pour l'Ecole



« L'Association de parents d'élèves des écoles de Saint-Georges-des-Coteaux est heureuse de compter de nouveaux membres et un nouveau bureau.

Après le succès du marché de Noël de novembre 2023, cette année sera marquée par de nombreuses manifestations, dont :

- la bourse de l'enfance le 24 mars 2024
- faites des jeux le 26 mai
- la kermesse le 29 juin
- la bourse de l'enfance/ brocante le 22 septembre

Venez partager avec nous des moments conviviaux, pour les petits et les grands. Nous serons heureux de pouvoir vous compter toujours plus nombreux.

Nous sommes à votre disposition par téléphone, mail ou via les réseaux sociaux si vous avez des questions ou remarques à nous formuler.



07.69.28.65.77



ass.tpe@gmail.com

Facebook : TPE :Tous Pour l'Ecole

Instagram : touspourlecole

N'hésitez pas, car comme on dit,

« seul on va plus vite,

mais à plusieurs on va plus loin »

A très vite

Tous Pour l'Ecole »

Atelier d'Art Marthe
Castagneyrol

*Famille
bonhommes
de neige,*
Keilani M.



Voici le premier trimestre de création de l'année 2024.

Les jeunes talents que nous accueillons dès 6 ans, et jusqu'à la fin du cycle du lycée, auront le plaisir de vous présenter leurs illustrations du Printemps des Poètes, à la médiathèque de la commune.

Ils vont pour les exprimer, pouvoir utiliser le dessin, la peinture, fusain, pastel, aquarelle, stylo feutre... Vous pourrez les admirer du 05 au 23 mars.

Durant l'année scolaire ils participeront s'ils le souhaitent à des expositions à la médiathèque de la commune, dans la papeterie Peiro Caillaud de Saintes, ou à des salons ou festivals artistiques.

Ils vont également participer à la création de jeux qui seront offerts à des résidences pour personnes âgées, œuvres qui permettront de collaborer à la distraction, mais aussi au maintien des facultés cognitives de nos aînés. Ce lien artistique et intergénérationnel est aussi source de découverte culturelle.

Les ateliers ont lieu mercredi après-midi de 14h à 16h pour les jeunes, de 16h à 18h pour les ados, vendredi de 17h à 19h et samedi de 10h à midi pour tous, à partir de la grande section de maternelle. A Saintes, ou à Saint-Georges-des-Coteaux, suivant les horaires.

Renseignements : **06 86 93 61 94**

as-aaamc@orange.fr

Froid, Nathan L.

Art nouveau, Viviane





Le petit Saint-Georgais



Dans une ambiance conviviale, Le Petit Saint-Georgais vous accueille tous les mercredis après-midi à partir de 13h45 à la salle située 11 rue du Parc à Saint Georges des Coteaux pour vous entraîner et vous perfectionner au TAROT, ouvert à tous.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :

Présidente, Mme F. BELIS au 06 09 30 00 46

Vice-Président, J.J. VERGNOL au 06 38 61 79 84.

Nous vous attendons nombreux.

Notre club est affilié auprès de la Fédération Française de Tarot et régi par le Comité de tarot des Charentes.



Les Toiles de St Georges



Halte de Loisirs

Séances Dessin/peinture

Bienvenue à nos adhérents fidèles & aux nouveaux inscrits,

A tous Débutants et artistes confirmés, Séance de 2 h 30

Mardi 14 h 00 à 16 h 30 - 18 h 30 à 21 h 00 & Jeudi 14 h 00 à 16 h 30

Etude du dessin (fusain, sanguine, pastels), Bases pratique de la couleur, les mises en relief, aquarelle, acrylique, huile, autres techniques mixtes. Développez le sens de l'observation, libérez vos émotions ...

Inscriptions en cours d'année

Préparation accès « Grandes Ecoles »

Félicitations à l'animateur des cours qui a reçu la médaille de Bronze « la Renaissance Française » des mains de Monsieur Hervé de St Exupéry pour le rayonnement culturel et la réalisation de nombreuses œuvres aéronautiques entres autres.

kimpegalerie@gmail.com - 06 63 44 92 55

Artistiquement vôtre

La Présidente Danielle KIMPE

Saint-Georges Loisirs

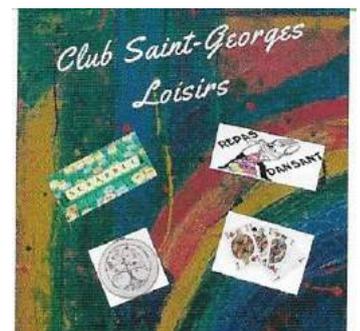
Le club a une nouvelle présidente, Marie-Christine MARIAUD, mais les activités restent les mêmes.

Nos rendez-vous hebdomadaires :

Le lundi : arts manuels

Le jeudi : scrabble

Le vendredi : cartes, avec un concours de coinche et rami chaque mois.



Société de chasse « La Hase » Saint-Georgeaise



Amis chasseurs, Amoureux de la Nature.

La Nature s'éveille doucement après un long sommeil hivernal, pâquerettes et primevères montrent timidement leur nez. Les arbres se parent avec coquetterie de bourgeons. Les oiseaux nous font à nouveau entendre leur chant mélodieux. Pas de doute, oui il arrive, il est bien là, le Printemps est enfin revenu.

Notre campagne de chasse 2023/2024 touche à sa fin. Espérons qu'elle vous aura permis de passer d'agréables moments, que vous aurez plaisir à partager avec vos amis lors de moments conviviaux.

Lors de la permanence du 18 décembre, vous nous avez remis vos cartes lièvres (quelques retardataires comme d'habitude ont dû se faire tirer l'oreille, espérons qu'il n'en sera pas de même pour la restitution des carnets de prélèvements).

Nous pouvons dès lors, en établir un bilan :

Sur 52 sociétaires, 52 cartes lièvres remises

43 lièvres tués

12 personnes ont tué 2 lièvres.

Le 1^{er} mars, vous nous aurez remis votre carnet de prélèvements territorial. La comptabilisation de ceux-ci va permettre d'établir les statistiques de l'évolution cynégétique de notre territoire.

Ces chiffres, ensuite transmis à la FDC 17, permettront d'établir un bilan départemental des espèces pour cette saison.

Nous vous ferons part de cette évolution lors de notre AG qui se tiendra à la Halte Loisirs de Saint-Georges-des-Coteaux le :

Vendredi 28 juin 2024 à 20h30

Notre plan de chasse se termine bientôt également. Tous les bracelets chevreuils attribués ont été réalisés.

En ce qui concerne les sangliers, les inondations et les pluies incessantes ont augmenté la fréquence de la présence de sangliers sur notre territoire. A ce jour, 7 bracelets ont été réalisés.

Merci à tous les fidèles participants, qui malgré une météo pas toujours clémente, répondent toujours présent.

Les battues communales et administratives vont, quant à elles, débiter le 1^{er} mars. Elles visent à l'équilibre de la faune sauvage, la régulation des nuisibles, et la prévention des dommages aux activités agricoles.

Merci à tous les participants qui se joignent à nous pour les réaliser.

Rappel aux chasseurs possédant des cartes de sociétaires pour les communes limitrophes :

Le changement de territoire en action de chasse, même s'il est voisin, implique l'application du règlement intérieur de ce territoire, et par conséquent de respecter l'obligation de se stationner aux emplacements définis par le dit règlement intérieur de ce territoire.

Le Président, Luigi BELLO.

La Boule Saint-Georgeaise

- L'assemblée générale du club s'est déroulée le 03 février 2023, à la halte de loisirs de Saint-Georges-des-Coteaux en présence de Mr Frédéric ROUAN, Maire et Mme SOULA, en charge des affaires culturelles, sportives et vie associative.
- Devant une assistance nombreuse, le Président James ROBERT a ouvert l'assemblée par des remerciements aux personnels de la mairie, aux agents d'entretien de la commune et aux membres du bureau.
- Le club compte fin 2023 86 adhérents dont 21 femmes.
- Mr Christian CHATELET, secrétaire a présenté le rapport d'activités.
- Mr Patrick GUILLON, trésorier, a présenté le bilan financier.
- Suite aux départs de 2 membres, 3 nouveaux arrivants ont intégré le bureau :
Mme CHARLES Chantal – Mr BERGERON Alain – Mr REDON Patrick
- Mr ROUAN Frédéric a pris la parole en remerciant notre club pour sa représentativité lors des manifestations de la commune (Fête du Melon, Forum des associations, Téléthon). Il a évoqué la future Maison du Parc Georges DUCEPT qui va permettre une meilleure organisation de nos activités.
- Un pot de l'amitié a été servi, suivi d'un repas, 80 personnes ont pu déguster un menu préparé par le restaurant l'Amaryllis dans une très bonne ambiance.

Prochaines manifestations :

- Repas champêtre : 25 mai 24 – 14 septembre 24
- Bal avec orchestre " GENERATION MUSETTE " le 03 novembre 24
- Contact James ROBERT 07 87 78 11 39 james.robort2@orange.fr

Le Président James ROBERT et tout le bureau





Amicale sportive Saint-Georges-des-Coteaux



Pour cette saison 2023-2024, le nombre de nos licenciés a encore augmenté : nous sommes actuellement à 297 licences enregistrées. Nous nous réjouissons du succès de notre École de Foot qui accueille 108 enfants de 5 à 13 ans. Nous souhaitons mettre en avant nos bénévoles :

- les éducateurs qui, en plus de leur grande disponibilité pour les séances d'entraînement et les compétitions le week-end, assistent à des modules de formation régulièrement afin d'enrichir leurs compétences,
- les dirigeants qui participent à la vie de notre association pour la gestion du quotidien, des événements, des matchs...

Une petite mention spéciale pour les 6 jeunes qui se sont portés volontaires pour assister les éducateurs de l'École de Foot. Leur aide est très appréciée, tant des éducateurs que des jeunes footballeurs en herbe.

Nous profitons également de cet article pour remercier la municipalité et ses agents pour leur soutien et leur aide.

Nous sommes contraints de refuser, dans certaines catégories, de nouvelles licences en cours de saison : les infrastructures deviennent limitées et sont extrêmement sollicitées, nous ne disposons pas d'éducateurs supplémentaires pour accueillir et encadrer de nouveaux licenciés. Nous préférons privilégier la qualité du travail fourni par nos éducateurs à la quantité. Si vous êtes intéressés pour rejoindre notre association, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Nouveauté cette année, la pratique du foot loisir (foot à 8) est possible en catégorie senior, hommes et femmes confondues. Vous pouvez venir assister aux matchs qui ont lieu principalement le vendredi soir à 21h00.



Cette année encore, l'ASSGC va organiser plusieurs manifestations. Vous pouvez déjà noter dans vos agendas nos prochaines manifestations : notre soirée partenaires le 23 mars, le super loto du week-end du 6 et 7 avril, une brocante le 8 juin et notre assemblée générale qui aura lieu le 15 juin.

Vous pouvez suivre les résultats du club, les actualités et nos événements sur notre site internet <http://ams-stgeorgesdescoteaux.footeo.com/> ou notre page facebook www.facebook.com/ASSGtx/

Contacts :

Président : Antoine FLORENT : 06 62 77 07 28
 Vice-Président : Christophe BEAU : 06 86 26 22 59
 Secrétaire : Angélique HARVOIRE : 06 81 00 90 91
 Responsable de l'École de Foot : Pascal CERUTTI : 06 65 25 89 12
 Directeur Sportif : Guillaume VOISIN : 06 64 18 26 82



Amicale Sportive Saint Georges des Côteaux
 Route du Stade
 17810 SAINT GEORGES DES COTEAUX

Tennis Club St Georgeais



Les compétitions en équipes d'automne et d'hiver sont terminées.

Le **Tennis Club St Georgeais** a inscrit 3 équipes :

Une équipe Seniors Mixte en Division 1 Départemental, qui termine 3^{ème} sur 6,

Une équipe Seniors Hommes en coupe d'hiver en Division 4 Départemental, qui termine 2^{ème} sur 6,

Une équipe Senior +35 ans en Division 3 Départemental, qui termine 5^{ème} sur 5.

Pour les championnats de printemps qui vont commencer début Mars, le **Tennis Club St-Georgeais** a inscrit 2 équipes Seniors, hommes et Femmes et 6 équipes jeunes allant des 8-10 ans aux 15-18 ans garçons et filles. A suivre bientôt sur les pages Facebook et Instagram du club.

En attendant, Eva, Chloé et Mariama ont participé le dimanche 05 février aux Raquettes FFT, épreuves féminines par équipes réservées aux joueuses non classées jusqu'à 30/4 qui se sont déroulées sur les installations du club de tennis de Saintes.



Vous pouvez suivre l'activité du Tennis club St Georgeais sur sa page Facebook TC Saint Georgeais ou sur son compte Instagram tennisclub.17



Avenir Saint-Georgeais



De nombreux adhérents ont répondu présent lors de l'Assemblée Générale qui s'est déroulée le 27 Janvier en présence de Mr le Maire Frédéric ROUAN.

Le bilan de l'année écoulée est très satisfaisant, le président Dominique PALVADEAU a remercié Mr le Maire pour la participation de la municipalité à la création de la banderole ainsi que l'ensemble des membres du bureau pour le travail accompli tout au long de l'année.

Mr le Maire a remercié l'association pour son dynamisme et son implication lors des manifestations de la commune.

Deux nouvelles marches ont été créées, dont une à Courcoury que nous avons eu le plaisir de partager avec Mr le Maire ainsi que son adjointe à la vie associative Mme SOULA ; les sorties vélo loisir sont en progression et nous avons organisé notre premier goûter de fin d'année qui a remporté un beau succès.

L'association continue de grandir dans une ambiance très conviviale, chacun trouvant plaisir à se retrouver chaque semaine et d'autres projets se préparent pour cette nouvelle année.

Nos rendez-vous : Le mardi matin pour 2 heures de marche sur des parcours de 6, 8 ou 10Km.

Le jeudi matin pour les sorties vélo.

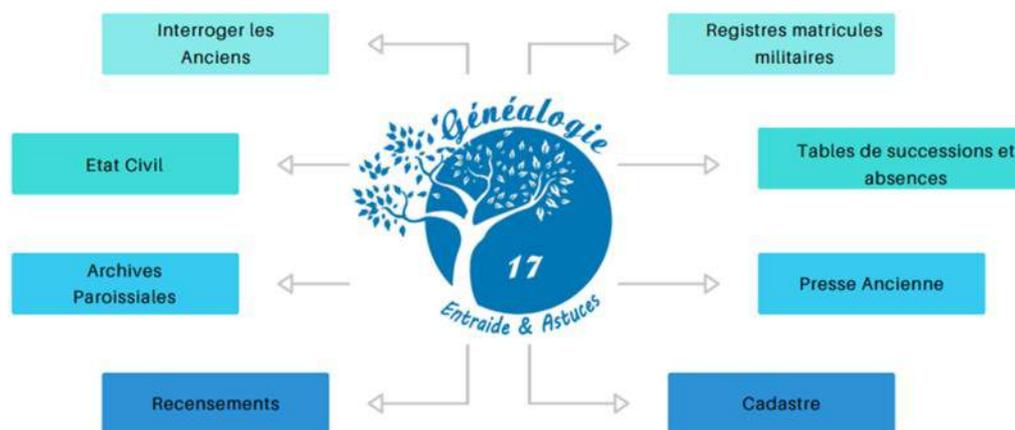
Contact : Dominique PALVADEAU 06 28 39 13 08 ou d.palvadeau58@gmail.com

Le Président, Dominique PALVADEAU



Généalogie Entraide et Astuces

Notre Association a pour but de vous faire découvrir la généalogie et de vous aider à progresser dans vos recherches. Les « expérimentés » sont les bienvenus pour participer à l'entraide ! Avec nous, entreprenez la quête de vos racines, qu'elles soient Charentaises ou non !



Rejoignez-nous pour des ateliers pratiques en petits groupes le mardi de 18 h à 20 h dans la Petite Salle Polyvalente et le mercredi de 9 h 30 à 12 h à la Halte des Loisirs (sur inscription).

Un mardi par mois de 18 h 30 à 20 h (Petite Salle Polyvalente), nous nous réunissons pour aborder des thèmes liés à de la méthodologie, à un destin extraordinaire d'un ancêtre retracé par un adhérent...

Nos projets pour cette année sont notamment une initiation à la généalogie auprès des élèves de cycle 3 de l'école de Saint Georges des Coteaux et un travail de recherches concernant le Monument aux Morts.

Vous hésitez encore ??? Venez nous rencontrer lors du **week-end généalogique** que nous organisons à l'Espace Multipôles les **27 et 28 avril** prochain à l'occasion de notre **1^{er} Anniversaire !!!**

Présentation et mise en valeur du parcours des ancêtres de certains de nos adhérents, exposition réalisée par l'AMAC sur l'Acadie et son Histoire avec notre région, plusieurs exposés et conférences suivis de questions-réponses, notamment sur les « recherches en Espagne », « l'ADN et la généalogie » seront au programme. D'autres surprises seront bientôt annoncées !

Pour en savoir plus :

Contactez-nous

Thérèse

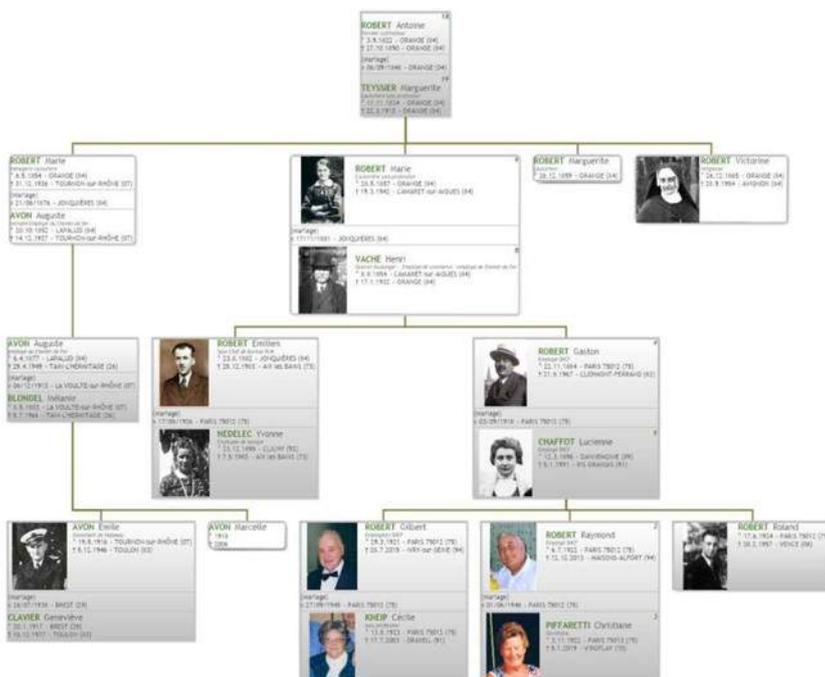
Jennifer

Présidente

Vice-Présidente

06.82.55.28.28

06.62.88.74.05



Association Roule la poule



Le Poulailier associatif collectif de St-Georges-des-Coteaux

Comme nous l'avons évoqué lors de notre dernier article de novembre 2023, Les adhérents de Roule la poule ont fait le choix, après un questionnaire, d'un **deuxième parc de poules de race** au sein du poulailier collectif de Roule la poule. Les poules seront de race **Sussex blanc herminé noire**.

Une photo vous permettra de juger l'esthétique de cette poule blanche rehaussée de noir apparue au milieu du dix-neuvième siècle.

La Sussex

Elle est **originaire du sud de la Grande-Bretagne**, plus précisément du comté du Sussex qui lui a donné son nom. Elle y est considérée comme la meilleure poule anglaise. Elle semble avoir fait son apparition dans le standard britannique en 1845. Somptueuse race Anglaise, elle est très rustique et mixte.

Bonne pondeuse d'hiver et poule de Chair, la Sussex se révèle en effet à la fois une excellente pondeuse d'œufs blancs, une bonne couveuse et mère. Elle existe en 8 coloris, dont le plus répandu est le blanc herminé noir.

C'est aussi la poule blanche la plus copiée en hybride. Nous retrouvons cette poule chez les volaillers avec une collerette noire fine, sans le haut du cou avec ses hermines noires très contrastées que possèdent les Sussex de race ancienne. Elle est rustique et ne craint pas trop l'humidité ..



Sa venue est prévue au début du printemps ou début juin, si tout se passe bien. Nous sommes en contact actuellement avec le Sussex Dorking club de France qui nous trouvera dans plusieurs élevages les poules non consanguines et un coq, afin d'assurer la reproduction.

Nous pourrions donc proposer des poussins, des œufs fécondés, et bien entendu des jeunes poulettes Sussex Blanc herminé noire.

Une petite volière, qui nous a été donnée, est en cours de transformation afin de loger toute la petite famille du Sussex.

Nous rappelons que nous avons déjà un parc de 5 poules et un coq de race ancienne de Marans Coucou argenté. Nous envisageons aussi de renouveler les couvaisons de plusieurs coloris de la poule de Marans : Marans Froment, Noir à Camail cuivré et Coucou argenté.

Vous pourrez admirer au printemps tous ces beaux poussins avec leur maman dans les petites volières le long du grillage près du terrain de jeu pour enfants du parc Georges Ducept.



Venez nous retrouver lors de **notre assemblée générale** qui aura lieu le **samedi 2 mars de 10h à 12h à la halte de loisirs de St-Georges-des-Coteaux**. Le pot de l'amitié et un repas partagé à la suite (pour les personnes qui le souhaitent), sont prévus.

A d'autres nouvelles, et venez nous voir. Nous sommes une fois par jour (tous les jours de l'année) au poulailier collectif près du terrain de jeux pour enfants du parc Georges Ducept.

Cocorico ...



ALEDHA



L'association ALÉDHA s'est réunie à plusieurs reprises récemment et notamment :

- **pour le Beaujolais Nouveau** : 35 adhérents se sont déplacés. Merci à M. le Maire et à sa conseillère municipale Mme Valérie DAMIENS pour leur présence.
- **pour les vœux du Maire** : nous y avons présenté l'association aux habitants.
- **pour l'Assemblée Générale** : 20 adhérents étaient avec nous. Merci à Mme Laëtitia SOULA DEL VECCHIO, Adjointe aux associations, d'avoir participé à la soirée. **L'intégralité du Bureau a été réélu** pour cette nouvelle année et un membre actif temporaire a rejoint l'équipe : M. Michel CHAUSSE.
- **pour la Galette des Rois** : tous les adhérents ont dégusté ensemble la galette !

Nous avons aussi le plaisir de vous confirmer que le **GRAND RASSEMBLEMENT** des anciens écoliers de l'école aura lieu : **le dimanche 5 mai 2024 !** C'est un événement d'envergure qui, 25 ans après celui de 1999, sera un beau moment de retrouvailles. Si vous êtes concernés, **contactez-nous dès maintenant** pour que l'on puisse vous adresser en retour un bulletin de réservation et le programme de la journée :

-  11 Rue Grand Rue 17810 St-Georges-des-Coteaux
-  aledha.sgdc@gmail.com
-  Association Les Écoliers D'Hier à Aujourd'hui
-  aledha_sgdc
-  06 04 65 64 76



Nous espérons vous voir nombreux partager ces moments d'émotion.

Prévenez votre entourage et vos amis !

Le Bureau



Théâtre Ô Vert

Contes et fabliaux au programme

Cette saison, le groupe primaire réunit 10 jeunes artistes de 7 à 10 ans. Ils ont fait une première représentation à Noël face à leurs parents, à partir de poésies, pour commencer à appréhender le trac et le public. Maintenant, la petite troupe s'est lancée dans la préparation du spectacle de fin de saison, qui aura lieu le week-end du 8-9 juin 2024. Les scènes abordées seront autour du Petit Chaperon Rouge et du loup.

Le groupe collège et ses 6 comédiennes, de son côté, a adapté des chansons pour Noël. Elles s'attendent dorénavant à des pièces de théâtre adaptées de fabliaux du Moyen Age, où les curés, les riches, le diable sont tournés en ridicule ou dupés.

Rendez-vous donc le dimanche 9 juin pour voir le résultat à la salle multipôle !

Pour info voici nos créneaux horaires si vous souhaitez venir :

Les Ateliers Théâtre Enfant à Saint Georges des Coteaux, Halte de Loisirs – salle des Tonnelles :

LE Mercredi de 17h15 à 18h15 pour les 7-10 ANS (primaires).

LE Mercredi de 18h15 à 19h45 pour les 11-16 ANS

(collégiens et plus).



Saint-Georges Animations

En cette nouvelle année nous vous souhaitons une bonne santé à tous.

2023 s'est terminée par le Réveillon qui était complet dès fin novembre.

Nous allons débiter 2024 par le loto du 9 mars à la salle polyvalente. Les réservations se feront au 06.81.32.08.13. Les « St Georges de France » auront lieu cette année à St Georges d'Oléron, le 2 juin, au lendemain de la descente des « Caisses à savon » : pour s'inscrire et réserver vos repas il faudra contacter la mairie. Suivront le marché fermier le 19 juillet, la « Fête du Melon » les 24 et 25 Août. Cette année, St Georges Animations vous proposera un Gala de Catch gratuit au Parc Georges Ducept, je l'espère en plein air, le dimanche 25 Août. Le 26 octobre viendra le tour de la « Soirée Entrecôte », puis le Téléthon fin novembre et enfin le Réveillon.

Nous avons effectué un don de 1800 euros pour le Téléthon 2023. Merci aux participants ainsi qu'à « Nono » pour son bon repas.

En espérant vous retrouvez en pleine forme, avec du soleil pour remonter le moral. Je vous dis à très bientôt.

Le Président.



« Réveillon 2023 »



AAP



NOTRE PROCHAIN SPECTACLE !



« CHORALACOUSTIC SE RELÂCHE »

COMÉDIE MUSICALE

Chants – Théâtre – Danse

Dimanche 17 mars 2024 à 15h30

Salle multipôles de St-Georges-des-Coteaux

Libre participation – Réservation conseillée au 06 82 49 78 54

PROCHAINES MANIFESTATIONS

🎵 Audition guitare et violon Samedi 4 mai 2024 à 17h30
à la Halte de Loisirs

🎵 **Fête de la musique** le 17 juin 2024 à 18h30
devant la Halte de Loisirs (repli à l'intérieur en cas de mauvais temps)
Orchestre, Chorale et Danse Modern'Jazz et Danse Kpop

🎵 **Concert des professeurs de musique** le 25 juin 2024 à 18h30
en l'église de St-Georges-des-Coteaux

🎵 **Gala de danse** le 28 juin 2024 à 20h30
à la salle Multipôles

🎵 **Portes ouvertes musique** le 17 juin 2024 toute l'après-midi
à la salle Multipôles

Vous pouvez toujours intégrer les cours.

Il reste des places dans toutes les disciplines : Chorale adultes, Saxo, Clarinette, Flûte à bec, Flûte traversière, Violon, Guitare, Orchestre d'harmonie, Modern'Jazz, Danse de salon, Hip-hop, Claquettes, Yoga, Piloxing, Anglais
(Cotisations proratisées)

La Présidente, Sandrine DELAVEAU

06 38 38 81 24 – contact@aap17810.fr – Facebook : @aap17810



Des abords élagués, un réseau préservé

En favorisant une démarche pérenne et récurrente d'élagage au sein de la collectivité, le taux de signalisations diminue de 50%.

Par ailleurs, en coordination avec les opérateurs, des campagnes d'élagage peuvent être organisées par les collectivités sur l'ensemble de leur territoire. Ces initiatives ont déjà démontré toute leur efficacité dans la sauvegarde de ces réseaux.

L'élagage est une responsabilité collective qui bénéficie aux citoyens, à la collectivité et aux opérateurs.

Sécurité des personnes, préservation des réseaux, esthétique des parcs et jardins et santé des végétaux.

L'élagage, une responsabilité collective au bénéfice de tous



Orange S.A. au capital de 10 640 226 396 €
78, rue Olivier de Serres - 75015 Paris - 380 129 866 RCS Paris

Afin de prévenir l'endommagement des réseaux de communications électroniques et de permettre le déploiement de ces réseaux, l'élagage est un combat commun que nous, Orange, devons mener avec les collectivités locales et qui s'inscrit dans un cadre législatif qu'il convient de faire respecter.

Les efforts d'Orange pour entretenir le réseau ne faiblissent pas puisque nous continuons de le moderniser, d'intervenir pour assurer sa maintenance préventive et de poursuivre son déploiement.

Si une coopération d'Orange avec les collectivités locales est incontournable et vertueuse, la commune peut également inciter les propriétaires à anticiper et à réaliser un élagage régulier.

Par ailleurs, un référent du réseau cuivre par département est identifié au sein d'Orange. Il est un interlocuteur privilégié pour échanger sur les difficultés rencontrées et, dans le cas d'une action d'élagage à entreprendre, d'adapter la démarche adéquate selon la situation juridique de l'occupation identifiée.

Les bénéfices de l'élagage

Il apparaît indispensable de conserver une cohérence entre les politiques environnementales actuelles, le développement et le bon fonctionnement de nos réseaux de communication.

L'élagage et le débroussaillage permettent notamment d'éviter les chutes de branches et de limiter les risques de détérioration des installations qui pourraient entraîner une interruption des services.

Les bénéfices de l'élagage sont multiples pour

La collectivité

Garantir la sécurité des personnes.

Sauvegarder la sûreté et la commodité des passages, la conservation des chemins et garder une vision esthétique de l'environnement.

Préserver les réseaux filaires aériens.

Maintenir la continuité des services de communication.

Accélérer le déploiement du réseau fibre.

Développer l'attractivité du territoire grâce à un réseau de qualité favorisant le télétravail.

Le propriétaire

Favoriser une bonne santé de ses arbres et préserver leur qualité, leur esthétique et un confort de récolte.

Limiter le ramassage des feuilles.

Prévenir la chute de branches.

Prévenir l'endommagement des équipements des réseaux de communication électronique.

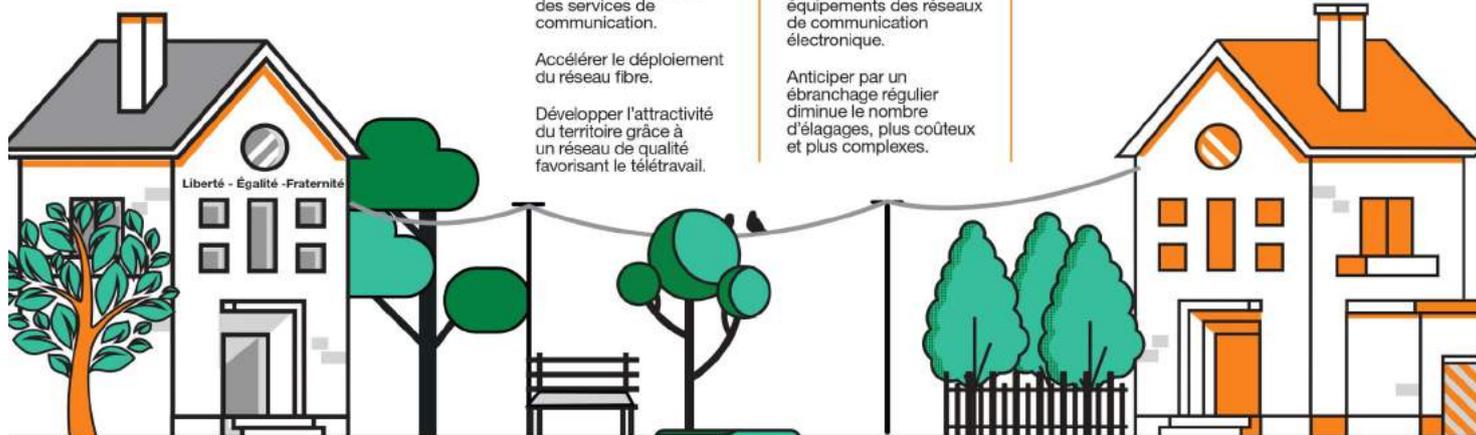
Anticiper par un ébranchage régulier diminue le nombre d'élagages, plus coûteux et plus complexes.

L'opérateur

Garantir une sécurité et une fiabilité du réseau.

Faciliter le tirage des câbles en cas de déploiement de fibre optique.

Initier une coopération avec la collectivité favorisant la sauvegarde des réseaux.



LES INSCRIPTIONS AU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (SNU) SONT OUVERTES POUR 2024

Vous êtes jeune et vous souhaitez vous engager ou découvrir l'engagement civique et citoyen ? Vous souhaitez affirmer vos valeurs, être utile aux autres, agir pour une société solidaire ou tout simplement construire un parcours qui vous ressemble ?

Comme les 90 000 jeunes déjà engagés, venez vivre l'aventure SNU !

En 2024, le nombre de places proposées dans le cadre du Service national universel (SNU) sera à nouveau augmenté pour accueillir tous les jeunes qui en font la demande. Les inscriptions sont dès à présent ouvertes.

Entièrement gratuit, le SNU s'adresse à tous les jeunes de 15 à 17 ans, quels que soient votre parcours scolaire ou votre situation.

Le SNU est un parcours d'engagement citoyen en trois phases :

- Phase 1 : Un séjour de cohésion d'une durée de 12 jours.

Pendant votre séjour, vous allez rencontrer d'autres jeunes, découvrir une région française et faire de nombreuses activités : cohésion, sport, écologie, premiers secours, culture, patrimoine, démocratie, défense, sécurité, etc. Près de 100% des jeunes se déclarent satisfaits de leur séjour, même ceux qui hésitaient à s'inscrire !

- Phase 2 : Une mission d'intérêt général de 84 heures, à réaliser de manière continue ou discontinue, durant l'année qui suit le séjour de cohésion.
- Phase 3 : Un engagement citoyen complémentaire et facultatif, de trois à douze mois.

Lors de votre inscription, vous pourrez choisir l'un de ces périodes pour votre séjour :

Lundi 15 avril au samedi 27 avril.

Lundi 3 juin au vendredi 14 juin.

Lundi 17 juin au vendredi 28 juin.

Mercredi 3 juillet au lundi 15 juillet.

Connectez-vous sans attendre à snu.gouv.fr pour retrouver toutes les informations utiles et vous inscrire en quelques clics ! Les inscriptions se terminent environ 2 mois avant le début de chaque séjour et les places sont limitées, alors inscrivez-vous le plus tôt possible !

Connectez-vous sans attendre à snu.gouv.fr pour retrouver toutes les informations utiles et vous inscrire en quelques clics !



PETIT RAPPEL DES REGLES CONCERNANT LES CHIENS

Les chiens de 1e et 2e catégorie

Ce sont des chiens d'attaque



- 1 : Pittbull
- 2 : Mastiff
- 3 : Tosa
- 4 : Rottweiler

C'est le vétérinaire qui détermine la race du chien. Il est d'ailleurs conseillé d'avoir une attestation délivrée par le vétérinaire à présenter en cas de contrôle.

Ces chiens doivent être tenus en laisse et porter une muselière sur la voie publique. Un mineur n'a pas le droit de détenir un chien susceptible d'être dangereux.

D'après Servicepublic.fr



Quand peut-on considérer un animal comme « en divagation » ?

Selon l'article L211-23 du code rural, un chien est considéré comme en divagation lorsque :

- Le chien est sans surveillance du maître et se trouve hors de portée de son rappel
- Le chien est à plus de 100m de son maître
- Il est abandonné à son seul instinct

Dans ces cas, l'animal sera capturé par les forces de

l'ordre et conduit en fourrière. Le propriétaire disposera d'un délai de 8 jours pour le récupérer. Si l'animal est identifié, son maître sera appelé à le chercher dans les plus brefs délais (8 jours). Dans le cas contraire, le délai sera le même à la différence qu'une amende, les frais d'hébergement ainsi que le tatouage seront à sa charge. Une fois l'échéance atteinte, le chien sera confié à la SPA ou une association protectrice des animaux. Il est donc important de rappeler une fois de plus aux propriétaires de garder leurs chiens dans l'enceinte de leur propriété ou près de soi sur la voie publique pour leur sécurité.

<https://www.logitud.fr/actualites/mesures-relatives-a-la-circulation-des-chiens-errants-ou-en-divagation/>



Les déjections canines

Les déjections de nos chiens, bien qu'ils soient adorables, posent de véritables problèmes :

- dégradations du cadre de vie ;
- souillures des espaces publics ;
- prolifération des microbes ;
- risques de chute ;
- coût important du nettoyage des zones souillées via l'intervention d'agents de propreté, motocrottes, balayeuses, etc.

[...]Les résidus de crottes de chiens sont interdits sur :

- les voies publiques ;
- les trottoirs ;
- les espaces verts publics ;
- les espaces des jeux publics pour enfants

Et tout cela par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder [...] au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une [...] amende [...] fixée à 35 euros le plus souvent, mais les communes sont libres de fixer le montant.

Des rouleaux de sacs sont à votre disposition à la mairie.

<https://animo-concept.com/2019/02/21/legislation-solutions-dejections-canines/>



Voirie & Actu

De décembre 2023 à mars 2024, de nombreux projets ont débuté. Tout d'abord, à la demande des élus, un **diagnostic des écoulements des eaux de pluie** a été lancé avec la présence du Syndicat Mixte Charente Aval, de M. le Maire, de l'Adjoint à la Voirie et de M. José TAVENEAU,



Chemin de Mongré et Zone d'Activités du parc Atlantique

agriculteur. Des aménagements expérimentaux ont eu lieu à **Cerveau et Varaise**. La réfection de la voirie s'est faite au **Chemin des Vignes** et aux **Fresneaux** (où les travaux d'assainissement entamés mi-juin 2023 sont terminés). De plus, à la demande des élus municipaux, la route a été refaite en partie au Carrefour du **Chemin de Mongré** et de la **Zone**



Jardins de Colombe

d'Activités du parc Centre-Atlantique. Des marquages au sol et de nouveaux panneaux ont été mis à **Joly Chant**, à l'**Impasse du Moulin de Razé**, sur la **Route de Saintes** et au carrefour de la **Rue des Coteaux**, de la **Rue de la Fontaine** et du **Chemin des Vignes**. Les espaces verts ont également fait peau neuve aux **Jardins de Colombe** et **Joly Chant**.



Joly Chant



Urbanisme

Pour rappel, l'article L480-4 du code de l'urbanisme précise qu'exécuter des travaux mentionnés aux **articles L. 421-1 à L. 421-5** en méconnaissance des

obligations imposées par les titres Ier à VII du présent livre [...] est puni d'une amende comprise entre 1200€ et un montant qui ne peut excéder, soit, dans le cas de construction d'une surface de plancher, une somme égale à

6000€ par mètre carré de surface construite, démolie ou rendue inutilisable au sens de l'article L. 430-2, soit, dans les autres cas, un montant de 300 000€. **Les documents d'urbanisme dont vous pouvez avoir besoin sont :**

Documents	Travaux concernés	Instruction
Certificat d'urbanisme d'information	Connaître le droit à l'urbanisme d'un terrain	1 mois
Certificat d'urbanisme opérationnel	Savoir si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de son projet	2 mois (si Bâtiments de France : 3 mois)
Déclaration préalable (DP)	Travaux créant une surface de plancher de 5m ² à 20m ² (ou 40m ² si zone Ub) : extension, véranda, abri de jardin, carport, garage ; travaux modifiant l'aspect extérieur (changement de menuiseries extérieures, création d'ouvertures...) ; travaux entraînant un changement de destination (garage transformé en pièce de vie...) ; construction d'une piscine ; construction d'une clôture. Si dépassement des 150m ² , alors il faut faire appel à un architecte	1 mois (si Bâtiments de France : 2 mois)
Permis de construire (PC)	Construction maison individuelle et extensions de plus de 20m ² de surface	2 mois (si Bâtiments de France : 3 mois)



Dépôts sauvages

Les dépôts sont considérés comme « sauvages » comme le précise la réglementation en vigueur, à savoir l'article R632-1 du code pénal : **« est puni de l'amende [...] le fait de déposer, d'abandonner, de**

jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit... ». De plus, en application du règlement de collecte, **des frais d'enlèvement**

et de nettoyage peuvent être facturés directement aux contrevenants. **Une plainte peut également être déposée auprès de la Gendarmerie**. Pour rappel, afin d'éliminer vos déchets, Saint-Georges-des-Coteaux met à votre disposition des conteneurs pour la collecte d'ordures ménagères ainsi qu'une déchetterie.



Cellule de Crise « Intempérie »

Suite aux pluies exceptionnelles de ce mois de février, comme de nombreuses communes et notamment nos voisins d'Écurat, des routes ont été coupées et des maisons ou jardins inondés. **Élus et agents ont été fortement mobilisés sur le terrain.**

Ainsi, des **parpaings et des sacs de sable** ont été mis à disposition des habitants. **Des cellules de crise, composées de 4 élus et de 2 agents, ont été rapidement organisées** afin de coordonner les équipes administratives et techniques et afin d'accompagner

les administrés. **Une pensée pour toutes les personnes qui ont été touchées et qui ont eu des dégâts.** Merci aux agents municipaux, aux agents du département et aux pompiers pour leur aide.



Réseaux divers, Habitat et Chaussée

Au Lotissement **Jardins de Colombe**, plusieurs **réunions de chantier** concernant les routes, les trottoirs et les espaces verts se sont déroulées récemment. Vous avez, d'ailleurs, pu constater les travaux de voirie et de chaussée qui ont eu lieu récemment. De plus, concernant la **réalisation d'un inventaire des zones**



humides sur la commune et **l'étude sur l'écoulement des eaux des parcelles agricoles**, il a été constitué un **Groupe d'Acteurs Locaux** pour échanger sur ces sujets.



Cimetière

Depuis le début de ce mandat, la municipalité a fait le choix d'**informatiser le cimetière**. Dès lors, Saint-Georges-des-Coteaux utilisait le logiciel « Marbre » pour la gestion de cet espace. En 2023, l'éditeur

« Néocim » qui distribuait cette solution a cessé son activité. Le logiciel a été repris par une nouvelle structure : « Topolog ». **Le logiciel, les fonctionnalités et services associés** (assistance, maintenance, mise à jour, ...) **restent les mêmes et les tarifs sont maintenus à l'identique.** Le seul changement est administratif,

car la maintenance a changé, et ce depuis le début d'année 2024. **L'informatisation du cimetière est un bel outil qui aide au quotidien les agents dans sa gestion.**



Digital

Dans le cadre de sa démarche sur le **numérique responsable**, Soluris participe à la journée de sensibilisation à l'empreinte environnementale de l'informatique. Elle sera prévue en mars chaque année ! Au sein de ses locaux, Soluris réalisera cela au mois de mars 2024. Les élus de Saint-Georges-des-Coteaux se joignent à cette démarche dont

l'objectif est de faire prendre conscience que le numérique n'est pas immatériel. **Le Digital Cleanup Day**, aussi appelé la « **Journée mondiale du nettoyage numérique** » est un événement qui permet de sensibiliser les agents et les élus sur l'impact du numérique de manière ludique et pratique. Il s'agit d'organiser sous forme d'ateliers ou tout autre forme des

sessions de nettoyage (effacer ses mails, faire un tri dans ses dossiers sur son ordinateur portable, effacer des données sur son téléphone professionnel, ...). **Vous aussi, pensez à supprimer vos mails pour la planète !**



Afin d'être au plus près de vous et de vos préoccupations, les élus continuent de venir à votre rencontre !

Ces moments privilégiés entre les **habitants** et les **élus** sont l'occasion d'évoquer avec l'équipe municipale les sujets qui vous tiennent à cœur. C'est aussi la meilleure façon de **vous faire entendre**, de **prévoir les travaux nécessaires** et d'**améliorer chacun des secteurs visités**.



**RDV le vendredi de 17h45 à 19h00 (sauf en cas de météo défavorable)
pour les Rencontres Citoyennes Habitants-Élus !**

5 Avril : Moulin de Machefert

Rendez-vous au croisement du chemin du Moulin de Machefert et du
Lotissement de la Borderie Le Grand Romefort (RD 236)

17 Mai : Epona Divona

Rendez-vous sur la place centrale d'Epona

14 juin : Lotissement du Bois du Petit Romefort - Chemin d'Ecurat la Vallée

Rendez-vous au fond du lotissement

13 Septembre : Centre Bourg

Rendez-vous place Taittinger

11 Octobre : les Tonnelles - Grand Rue

Rendez-vous près du Skate parc

Dernière rencontre de l'année 2023 :
Chemin des Vignes -
Lotissement les Coteaux



Envie d'améliorer votre logement ?

Besoin d'accompagnement dans votre projet ?

Pour pouvoir accompagner ses habitants dans leurs projets de rénovation de l'habitat Saintes Grandes Rives, l'Agglo s'est positionnée en tant que guichet France Rénov'.



Que vous occupiez un logement ou que vous souhaitiez le mettre en location, vous pouvez obtenir des aides et un accompagnement personnalisé pour tout projet d'amélioration de l'habitat (rénovation énergétique, maintien à domicile, résorption de l'habitat indigne).



Les conseillers sont disponibles quatre jours par semaine pour vous fournir un conseil neutre et gratuit sur la nature et la pertinence des travaux à réaliser, les aides nationales et locales disponibles, l'aide à la lecture des devis, et orientent les personnes vers les autres partenaires du guichet.

Pour toute question relative à vos travaux de rénovation, n'hésitez pas à contacter le guichet unique de l'amélioration de l'Habitat, France Rénov'

05 46 95 03 66

amelioration.habitat@agglo-saintes.fr

Vous pouvez également consulter le site de l'agglomération : www.agglo-saintes.fr / rubrique : L'Agglo au quotidien / Envie d'améliorer votre logement

Année de recensement des zones humides sur votre commune



Les zones humides sont des espaces de transition entre les milieux terrestres et aquatiques. Elles présentent un intérêt majeur pour la gestion de l'eau à l'échelle d'un territoire. Elles contribuent à la fois à améliorer la qualité de l'eau (zones naturelles d'épuration et de captage des polluants) mais aussi à réguler la quantité d'eau (zones naturelles d'expansion des crues et de soutien d'étiage en période estivale). Elles présentent également une grande richesse biologique et contribuent au maintien de certaines activités socio-économiques (agriculture, chasse, pêche, etc.).

La raréfaction des zones humides au niveau local et national motive leur préservation. Leur prise en compte dans l'aménagement du territoire est une obligation réglementaire depuis 2006. Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal en cours d'élaboration devra donc s'attacher à les prendre en compte et les protéger. Or pour les prendre en compte il faut les connaître. C'est dans ce cadre que Saintes Grandes Rives l'Agglo se lance dans un recensement des zones humides sur son territoire. Sur notre commune cette mission a été confiée au bureau d'étude Hydro Concept qui interviendra pour des relevés de terrain du mois d'avril au mois de juin 2024 (les dates précises seront fournies à la commune et disponibles en mairie). Les opérateurs devront à cette occasion expertiser des parcelles pré-identifiées comme zones humides potentielles en effectuant des carottages à l'aide d'une tarière à main ou en étudiant la végétation. Les résultats seront ensuite soumis à une consultation en mairie à l'automne.

Pour toute demande de renseignement et de précision vous pouvez contacter la mairie qui se fera le relais auprès du bon interlocuteur.

Horaire des messes

Tous les dimanches et Fêtes [11h Cathédrale St Pierre](#)

Messes de notre pôle :

<u>Samedi 18h</u>	<u>Dimanche 9h30</u>	<u>Mercredi 18h</u>
2/3 St Georges	10/3 Nieul 17/3 La Clisse	6/3 Ecurat 13/3 St Georges 20/3 Nieul 27/3 La Clisse
Les Rameaux 23/3 Ecurat	Jour de Pâques 31/3 St Georges	

<u>Samedi 18h30</u>	<u>Dimanche 9h30</u>	<u>Mercredi 18h30</u>
13/4 Ecurat	7/4 Nieul 21/4 La Clisse 28/4 St Georges	3/4 St Georges 10/4 La Clisse 17/4 Nieul 24/4 Ecurat 1/5 La Clisse
Jeudi de l'Ascension 9/5 Ecurat 9h30		
4/5 Nieul	12/5 La Clisse	15/5 St Georges
25/5 Nieul	Pentecôte 19/5 Ecurat	
15/6 Nieul	9/6 La Clisse	12/6 St Georges 19/6 La Clisse 26/6 Nieul
	30/6 Ecurat	

Informations diverses :

- 2 juin Fête paroissiale Maison diocésaine

- Les informations sont affichées à la porte des églises à mesure de leurs diffusions.
- Notre vicaire, le **Père Jean-Jérôme Tran Van Tien** 07 67 88 97 68, est à notre écoute et peut nous visiter à domicile.

-Eglise St Vivien : du lundi au samedi 8h30 Laude et Messe.

Chaque lundi de 20h à 21h "Alegria, une heure avec Dieu" (20mn de Louange, 20mn d'enseignement, 20mn d'Adoration/Confession)

-Cathédrale St Pierre : les mardi et jeudi 17h30 Chapelet, 18h Messe.

Samedi à 11h Adoration, Confession de 11h à 12h (les jours de Concert du marché à St Vivien)

-KT primaire : contact Fabienne Drieu-La-Rochelle 06-04-45-23-49 ou j.dlr1@orange.fr

-Presbytère St Vivien :

Permanences du lundi au samedi de 9h30 à 12h

Tél : 05 46 93 09 92

mail : paroisse.saintesrg@gmail.com

Site www.catholiques17.fr/saintes/

- **L'église de St Georges** est ouverte tous les jours depuis janvier.

Pour l'équipe paroissiale, la déléguée pastorale :
Marie-Béatrice Vignaud : 06 76 88 77 88

NOUVELLES ACTIVITES

Nouvelle association : **Reliance Saintonge**

Objectif : créer du lien social, favoriser le bien-être dans sa globalité (physique et moral)

Contact :

reliancesaintonge@gmail.com

Tel : 06 85 01 00 63

Page facebook : Reliance Saintonge

Animations à venir :

dimanche 07 avril après-midi : [atelier autour du conte](#) (lecture de contes kamishibai + atelier écriture de contes en famille)

dimanche 02/06 après-midi : [atelier relaxation et massage parents/enfants](#) + [atelier massage bébé](#)

vendredi 28/06 au soir : [séance découverte de la Biodanza](#) (danse mieux-être / pour adultes)

dimanche 25/08 au matin : [matinée marche en pleine conscience](#) (pour adultes)

à partir de septembre, en hebdomadaire : séances de Biodanza





GARDE D'ANIMAUX A DOMICILE
TAXI ANIMALIER
PET SITTER
PROMENADE CHIEN

St Georges Des Coteaux
Saintes et alentours

Valérje

valerie.4pateduc@gmail.com ☎ 06.81.45.56.31




LE MOT DE LA MAJORITE

Le 05 février 2024,

Chères Saint-Georgeaises, chers Saint-Georgeais, chers voisins,

Ce n'est plus la période des vœux mais cela ne nous empêche pas de vous souhaiter la santé et le bonheur pour vous et vos proches, tout au long de l'année ! Car pour nous élus, c'est une de nos préoccupations premières que l'on « vieillisse » heureux et en bonne santé à Saint-Georges-des-Coteaux.

Comme vous pouvez le constater au quotidien, notre équipe a à cœur de lutter contre l'isolement et nous cultivons la proximité et l'écoute afin de faciliter l'échange, l'entraide et le Vivre ensemble.

Ainsi depuis 4 ans bientôt, nous avons :

- ouvert la cérémonie des vœux à tous les habitants pour en faire un moment de rencontres,
- initié les réunions Habitants-Elus directement dans les villages et les quartiers,
- mis en place des réseaux sociaux et le réseau local « Voisins Vigilants et Solidaires », qui permettent l'information, l'entraide et la solidarité,
- apporté le soutien et l'accompagnement à l'organisation de la Fête des Voisins,
- soutenu les associations d'un point de vue financier et logistique,
- lancé « L'Heure civique Saint-Georgeaise », qui permet d'aider un voisin, une association qui en a besoin,
- mis en place un Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) à la hauteur des besoins des habitants.

Notre volonté pour 2024 ? Continuer à travailler **TOUS ENSEMBLE** pour l'intérêt collectif de notre commune.

Les Élus de la Majorité

unsoufflenouveau@hotmail.com

LE MOT DE L'OPPOSITION

Le 10 février 2024

Chères Saint-Georgeaises, Chers Saint-Georgeais,

À l'heure où nous écrivons, le projet de budget 2024 sera certainement à l'ordre du jour du prochain conseil municipal, et nous serons, comme les années précédentes, vigilants lors des débats.

Nous notons avec plaisir que la publication que nous avons distribuée dans vos boîtes aux lettres en octobre dernier a permis des échanges intéressants et constructifs. Nous vous en remercions et restons attentifs à vos suggestions.

Nous sommes préoccupés par les nombreuses sorties de route au mois de décembre sur la RD 237 entre Saintes et St Georges. Nous déplorons l'abandon, au profit d'un autre, du 1^{er} projet de piste cyclable, associé à la restructuration de ce tronçon particulièrement accidentogène, projet que nous avons initié et étudié dans le précédent mandat.

Nous continuons d'être à votre écoute.

Vos élus d'opposition



**Olivier
LAURENCEAU**

☎ 06 15 35 17 19



**Brigitte
SEGUIN**

☎ 06 87 04 55 48



**Patrick
PERONNEAU**

☎ 06 17 71 53 65



**Nathalie
BONDUEL**

☎ 06 07 03 22 76



**Stéphane
TROUVE**

☎ 06 74 99 33 29

DATES A RETENIR

MARS

02/03 :

Atelier familial « On sème » à la médiathèque

05/03 - 23/03 :

Exposition d'œuvres des jeunes artistes AAAMC dans le cadre du printemps des poètes à la médiathèque

09/03 :

Spectacle à la médiathèque « Je pourrai toujours dormir dedans et pleurer sous la douche » par Philomène

09/03 :

Tournoi de tarot à la Halte de Loisirs (après-midi et soir)

09/03 :

Loto par Saint-Georges Animations à la salle polyvalente

17/03 :

Choralacoustic, comédie musicale d'AAP
À l'espace multipôles

24/03 :

Bourse de l'enfance de TPE

30/03 :

Chasse aux œufs

AVRIL

05/04 :

Rencontre habitants - élus
Moulin de Machefert

05-07/04 :

Salon du bien-être
à l'espace multipôles

06/04 :

Troc Plantes à la médiathèque

06-07/04 :

Super loto d'ASSGC

12/04 :

Concert de l'harmonie junior
du Conservatoire
à l'espace multipôles

19-21/04 :

Tournoi de billard à la salle
polyvalente

20/04 :

Tournoi de tarot à la Halte de Loisirs
(après-midi et soir)

27-28/04 :

Week-end généalogique avec
conférences de Généalogie
Entraides et Astuces

MAI

03/05 :

80e anniversaire de la Libération

05/05 :

Grand rassemblement des écoliers
par ALEDHA

17/05 :

Rencontre habitants - élus
Epona Divona

24-27/05 :

Congrès des bouilleurs de cru

26/05 :

Faites vos jeux par TPE

A retenir :

01-02/06 :

Fête du parc Georges Ducept
Descente de caisses à savon

02/06 :

Saint-Georges de France à
Saint-Georges d'Oléron

08/06 :

Brocante d'ASSGC

09/06 :

Contes et fabliaux,
par Théâtre'Ô Vert

14/06 :

Rencontre habitants - élus
Lot du Bois du petit Romefort

17/06 :

Fête de la musique par AAP

25/06 :

Concert des professeurs de
musique d'AAP

28/06 :

Gala de danse d'AAP

29/06 :

Kermesse de TPE

ETAT CIVIL

Ils sont arrivés...

14/11/2023 : Dani GUGGLIOTTA

11/12/2023 : Hugo OBLET

27/01/2023 : Jean BLENEAU FAVREAU

Ils nous ont quittés...

11/11/2023 : Claude PIOCHAUD, 90 ans

13/12/2023 : Geneviève ROULLAUD, 95 ans

25/12/2023 : Jean-Pierre SQUENEL, 75 ans

26/12/2023 : Roland HILLAIRET, 94 ans

28/12/2023 : Lydia JOURDAIN, 63 ans

15/01/2024 : Monique VIAUD, 88 ans

HORAIRES



Lundi : De 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Mardi : De 8h30 à 12h00

Mercredi - Jeudi - Vendredi :
De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

05 46 92 91 04 / accueil.mairie@sgdc17.fr

Mardi : 15h00 - 18h00

Mercredi : 10h00 - 12h00 et 14h00 - 18h30

Jeudi : fermé

Vendredi : 15h00 - 18h00

Samedi : 10h00 - 12h00 et 14h00 - 16h00

05 46 90 41 40 / biblio.sgdc@orange.fr



Lundi - Mercredi - Vendredi :
De 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Mardi - Jeudi : De 09h00 à 12h00

Tel : 36 31



LA POSTE

ENEDIS

Dépannage et assistance

Une situation vous paraît dangereuse ? Une panne d'électricité ? Contactez notre service d'assistance et dépannage joignable 24h/24 et 7j/7

09 726 750 17

(appel non surtaxé)

Un fil à terre, un coffret cassé, un poteau endommagé ?
N'y touchez pas, éloignez-vous, si possible matérialisez un périmètre de sécurité.

